

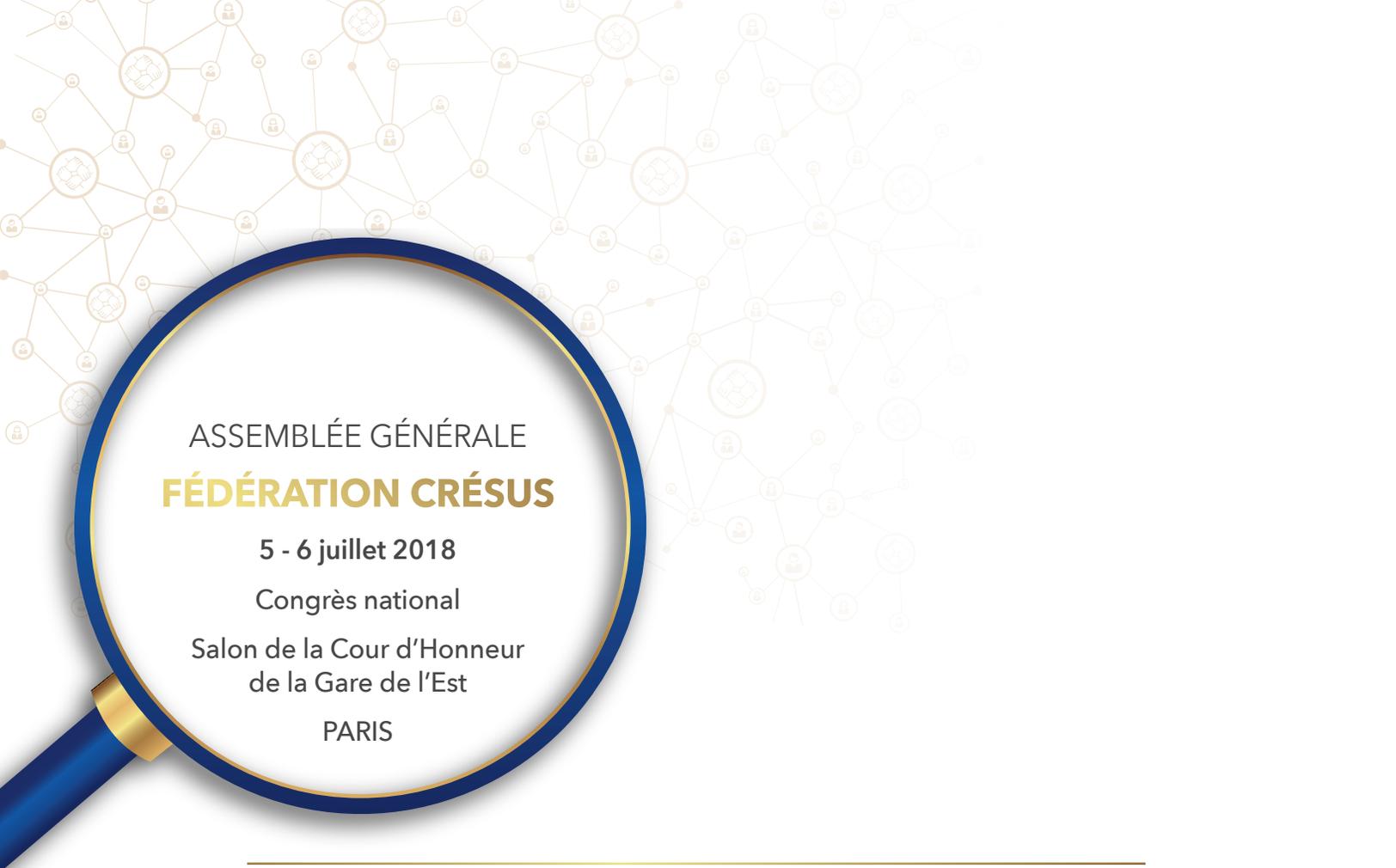


CRÉSUS®

15^e ANNÉE RAPPORT ANNUEL 2017

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS CRÉSUS
Chambres RÉgionales du Surendettement Social
Regional Council of the social over - indebtedness

RECONSTRUIRE DES PARCOURS DE VIES FRAGILISÉES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FÉDÉRATION CRÉSUS

5 - 6 juillet 2018

Congrès national

Salon de la Cour d'Honneur
de la Gare de l'Est

PARIS

15^e ANNÉE **RAPPORT ANNUEL 2017**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS CRÉSUS
Chambres RÉgionales du Surendettement Social
Regional Council of the social over - indebtedness

Président :

Jean-Louis KIEHL

Vice-présidents :

Catherine SIAS - Pascal FANARA

Trésorier :

Gérard CORDELIER

Secrétaire :

Catherine SIAS

Juriste fédérale - DPO :

Gwénaelle BODILIS

Membre en charge du développement territorial :

Fabrice MESSOUMIAN

«un réseau innovant pour accompagner et prévenir l'exclusion financière en France»

Assemblée générale de la fédération française des associations CRÉSUS

Jeudi 5 juillet 2018

Congrès

14 h 30 à 17 h 30

Les salons du relais de la Gare de l'Est, Cour d'honneur, 4 rue du 8 mai 1945 - 75 010 PARIS

Projection - débat - cocktail

19 h 00 à 22 h 00

" Morts à crédits ", documentaire ARTE du réalisateur Frédéric CASTAIGNÈDE
Studio Luxembourg - Cinéma Accatone, 20 rue Cujas - 75 005 PARIS



Vendredi 6 juillet 2018

Les salons du relais de la Gare de l'Est, Cour d'honneur, 4 rue du 8 mai 1945 - 75 010 PARIS

Bienvenue et enregistrement

10 h 00 - 10 h 30

Assemblée GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

10 h 30 - 11 h 15

Conseil d'administration

11 h 15 - 12 h 00

Assemblée GÉNÉRALE Ordinaire

12 h 00 - 12 h 45

Élection bureau fédéral

12 h 45 - 13 h 15

- P. 3 Rapport moral du président
- P. 4 Chambre régionale du surendettement social
- P. 5 Le réseau des associations CRÉSUS en France
- P. 13 Rapport d'activités 2017
- P. 14 L'accueil et le suivi
- P. 20 Le microcrédit personnel : au service de l'insertion financière et bancaire
- P. 21 Actions éducatives : SOLIDAYS 2017
- P. 22 Rapport de synthèse dilemme 2008 - 2017
- P. 24 Projet 2018 - 2022 : BGV
- P. 26 Études et rapports : le plaidoyer
- P. 28 Prix Ernst & Young 2017
- P. 29 CRÉSUS et les médias
- P. 38 Sujet de société, téléfilm
- P. 39 CRÉSUS à l'écoute, de toutes les formes de fragilité
- P. 40 Les différents sites CRÉSUS et les réseaux sociaux

Reconstruire des parcours de vie fragilisés

Chères Présidentes, chers Présidents, chers Collègues,

Nous sommes aujourd'hui tous réunis pour fêter 15 années d'effort et d'actions placées au service des ménages en situation d'exclusion financière auxquels nous apportons notre expertise et une écoute bienveillante.

Notre réseau associatif fondé sur des valeurs humanistes est unique en France et nous pouvons être fiers du chemin parcouru, notre rapport annuel en témoigne !

Au sein des politiques de lutte contre l'exclusion, la prévention et l'accompagnement du surendettement constituent un enjeu fondamental pour l'insertion des citoyens dans la vie économique et sociale.

Je rappelle que nous sommes nés du constat de l'absence d'acteurs engagés dans la lutte contre le surendettement, d'abord en Alsace-Moselle (1992), avec comme vocation première le soutien social, juridique, psychologique des ménages et entrepreneurs en situation de fragilité économique.

C'est sur l'incitation de Jean-Louis BORLOO et à l'occasion de l'importante réforme des procédures de surendettement inspirée du droit local Alsacien-Mosellan, que les fondateurs de CRÉSUS ont engagé un essaimage du modèle originaire d'accompagnement sur le territoire national en constituant une fédération d'associations (reconnue mission d'utilité publique) fondée sur le volontarisme, le partage de compétences, d'expertise et de solidarité.

En moins de 15 ans, ce réseau unique de France a réussi à réunir 30 associations présentes dans 48 départements avec 117 permanences d'accueil animées par près de 600 bénévoles liés par une charte éthique et des formations communes.

Historiquement, nous sommes portés par 4 valeurs : l'engagement, la compétence, l'esprit d'ouverture et l'humanisme.

La tendance du nombre de dossiers de surendettement déposés auprès des commissions de surendettement est à la baisse, mais cette statistique n'est en rien représentative des besoins d'accompagnement de nos concitoyens et de la réalité de terrain.

En effet, de nombreux ménages n'osent pas déposer un dossier ou se voient rejetés dès lors que l'un des époux exerce une activité non-salariée alors même que le foyer familial est en situation de surendettement.

L'observatoire de l'inclusion bancaire a chiffré à plus de 3 millions le nombre de clients en fragilité financière et nous estimons que notre dispositif d'accompagnement pourrait contribuer à l'amélioration de la situation financière de 12 millions de nos concitoyens sous réserve que le public nous sollicite dès les premières difficultés.

C'est ici le témoignage que le phénomène n'est pas maîtrisé et que dans notre pays, la prévention est insuffisante.

Un besoin fondamental de prévention

L'accompagnement des ménages fragiles, l'éducation financière, la meilleure information de nos concitoyens et sans doute aussi, une meilleure connaissance par les acteurs du crédit de la situation d'endettement au moment de l'octroi d'un crédit restent encore à développer.

Notre association poursuivra ses actions pour parvenir à développer ses missions et ne cessera de convaincre les pouvoirs publics et les acteurs économiques à soutenir de telles actions.

En 2017, 181 123 dossiers de surendettement ont été déposés contre 194 194 en 2016. Bien qu'encourageante, la baisse du nombre de dossiers de surendettement masque la situation budgétaire des ménages en France, qui reste préoccupante ainsi que des lacunes importantes en matière de prévention du surendettement.

Sans nier l'impact des « accidents de la vie » sur le processus de surendettement, l'expérience acquise par le réseau CRÉSUS, acteur de l'économie sociale et solidaire, démontre qu'une proportion importante de situations de fragilités résulte de choix budgétaires inadaptés ou tardifs, d'une accumulation d'engagements non maîtrisés, d'un non-recours aux aides sociales, rendant « in fine » le surendettement inévitable au moindre « accident ».

Sur le volet inclusion financière et accès au crédit la situation n'est guère meilleure. On estime que 600 000 ménages solvables ne parviennent pas à financer leur projet et que 25 % de la population restent exclus de l'accès au crédit en raison d'une situation professionnelle ou personnelle ne répondant pas aux scores généralement pratiqués et fondés essentiellement sur une analyse subjective (stabilité socio-professionnelle), aujourd'hui dépassée par l'évolution de la société et des nouvelles formes d'activités professionnelles.

Un long chemin reste à parcourir !

En 2017, CRÉSUS a été récompensé par le Prix de l'engagement sociétal Ernst et Young, car notre action incarne un enjeu d'inclusion essentiel.

Je tiens à m'adresser aux bénévoles courageux qui nous permettent de grandir, aux institutions publiques et privées qui nous encouragent à ne pas baisser la garde, aux parlementaires et élus qui nous écoutent avec bienveillance. Je les remercie de leur fidélité à nos côtés.

Pour conclure, ce qui guide nos associations peut se définir comme étant : « Un combat pour le bien commun ».

Jean-Louis KIEHL
Président de la Fédération CRÉSUS

« Un réseau unique en France fondé sur le partage de valeurs humanistes et d'une vision optimiste de la société et de l'avenir »



Nos fondamentaux : écouter avec bienveillance, comprendre avec humanité, expliquer avec clarté, accompagner sans juger.

L'expérience montre que la prévention et le traitement du surendettement se trouvent favorisés par un accompagnement juridique, économique, social et psychologique des ménages dans leurs démarches tout en contribuant à réduire sensiblement l'émergence du processus d'exclusion.

A ce titre, la fédération française des associations CRÉBUS, reconnue mission d'utilité publique, apporte une contribution et un savoir-faire irremplaçables dans la lutte contre la spirale du surendettement, qu'elle s'engage à mettre à la disposition d'autres associations en vue de faciliter le développement d'expériences similaires au service de l'intérêt général.

La mise en cohérence sur l'ensemble du territoire d'un dispositif associatif dans un fonctionnement en réseau des associations intervenant dans la prévention et la lutte contre le surendettement est une préoccupation communément partagée.

Là où cette aide n'existe pas on se trouve souvent face à une pluralité d'institutions et de professionnels intervenant de façon dispersée.

Accueillir, écouter, accompagner les ménages surendettés et agir en faveur de la lutte contre l'exclusion financière par l'éducation et la formation à l'environnement bancaire, budgétaire et financier de tous, telle est la mission de CRÉBUS.

Les dépôts de dossiers de surendettement ont baissé en 2017 mais les besoins en accompagnement budgétaire sont en hausse.

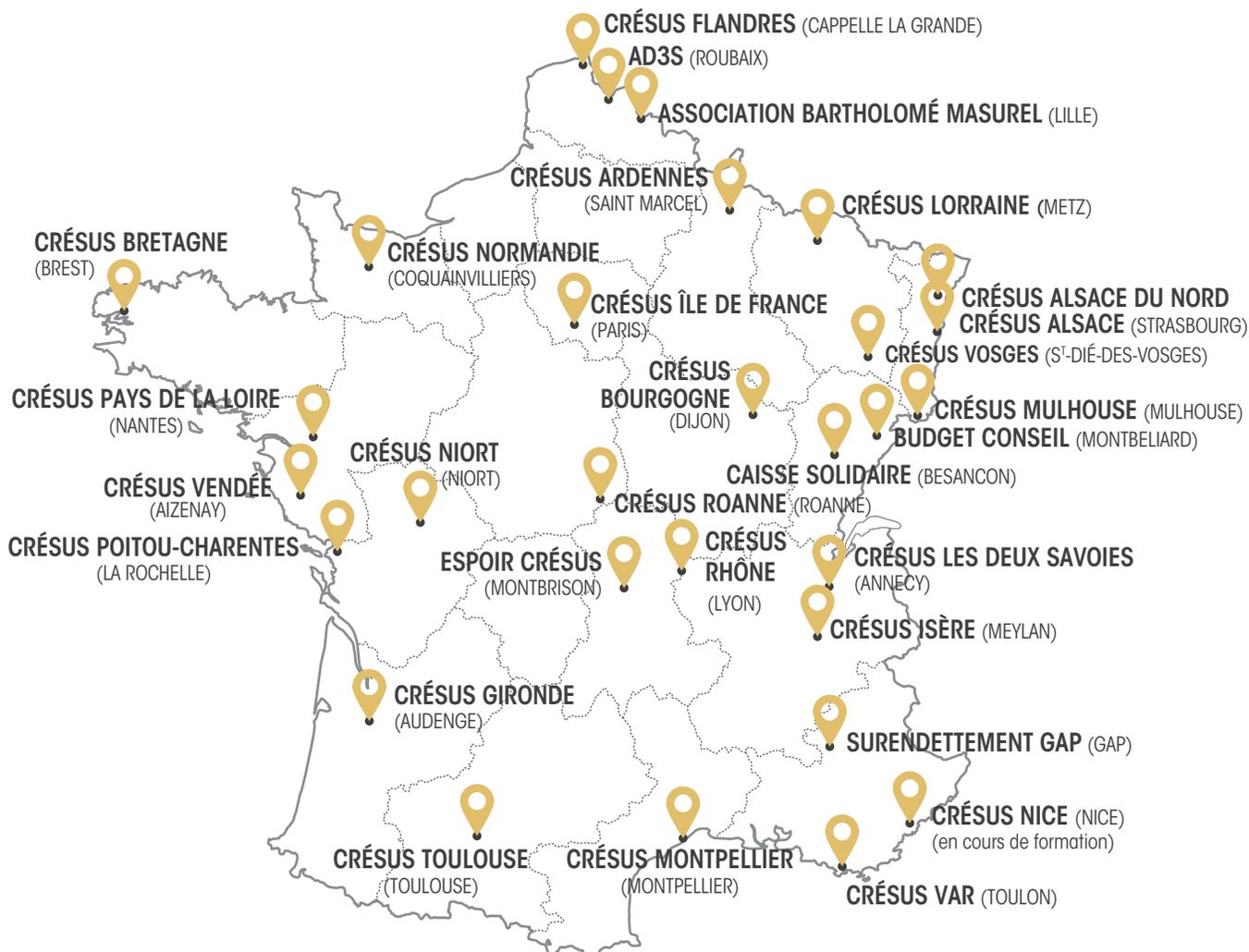
Les ménages souffrent des conséquences d'un pouvoir d'achat en baisse, causé par la hausse des loyers et les tarifs de l'énergie. Beaucoup de dossiers de surendettement sont déposés pour des dettes locatives et de charges courantes impayées.

Les situations des personnes en précarité, toujours plus nombreuses, confrontées à des problèmes juridiques, sociaux et à la complexité de la vie contemporaine, attestent de la pertinence de notre présence sur le terrain, depuis 25 ans.

LE RÉSEAU DES ASSOCIATIONS CRÉSUS EN FRANCE

Un modèle né en Alsace il y a 25 ans entièrement dédié à la prévention et à l'accompagnement du surendettement

**2017 : 30 associations fédérées réparties sur 12 régions
plus de 150 sites d'accueil de proximité
plus de 600 bénévoles accompagnants-experts**



SIÈGES DES ANTENNES CRÉSUS (VILLE), auxquels il faut ajouter les permanences pour chaque antenne

Fédération Française des Associations CRÉSUS

25 rue de Lausanne - B.P.8
67 064 STRASBOURG

Tél. : 03 90 22 11 34

www.federationcresus.fr

Président : Jean-Louis KIEHL
Vice-présidents : Catherine SIAS et Pascal FANARA
Trésorier : Gérard CORDELIER
Secrétaire générale : Catherine SIAS
Juriste fédérale : Gwénaelle BODILIS
Membre en charge du développement territorial : Fabrice MESSOUMIAN

LE RÉSEAU DES ASSOCIATIONS CRÉSUS EN FRANCE

CRÉSUS ALSACE

Présidente : Denise COLLONGE

STRASBOURG

25 rue de Lausanne - 67 000 STRASBOURG

Accueil : du mardi au jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h
Tél. : 03 90 22 11 34 sur rendez-vous sauf le vendredi après-midi

BAS-RHIN

BISCHHEIM - UTAMS

Maison du Conseil Général CUS Nord
4 rue des Magasins - 67 800 BISCHHEIM
Permanence : Jeudi de 14 h à 17 h
Tél. : 03 68 33 84 56

ERSTEIN

Maison de la solidarité - 67150 ERSTEIN
Permanence : Tous les mercredis sur RDV de 8 h à 12 h
Tél. : 03 90 22 11 31

ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Tribunal d'Instance d'Illkirch - Tél. 03 88 55 33 10
144A route de Lyon - 67 400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Permanence : 2^e et 4^e mardi du mois de 9 h à 12 h

MOLSHEIM

Maison Multi-Associative - Tél. 03 88 49 58 58
7 route des Loisirs - 67 120 MOLSHEIM
Permanence : 1^{er} et 3^e mardi de 14 h à 17 h

SAVERNE UTAMS

Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale - Tél. : 03 69 33 20 00
39 rue de Dettwiller, 67 704 SAVERNE
Permanence : lundi de 9 h à 12 h

SCHIRMECK

Mairie : 118 A, avenue de la Gare - 67 130 SCHIRMECK
Permanence : 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h
Tél. : 03 90 22 11 38

SÉLESTAT - CCAS

Centre Communal des Actions Sociales - Tél. : 03 88 58 85 80
12 A, rue de la Paix - 67 600 SELESTAT
Permanence : 1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h

STRASBOURG - MAISON D'ARRÊT DE L'ELSAU

Maison d'Arrêt de Strasbourg - Tél. : 03 88 30 90 42
6 rue Engelmann - 67 200 STRASBOURG
Permanence : 2^e et 4^e lundi de 8 h 45 à 12 h

STRASBOURG - CMS DE HAUTEPIERRE

Maison de HautePierre - Le Galet - Tél. : 03 88 13 74 75
Entrée rue George Sand - 67 200 STRASBOURG
Permanence : jeudi de 9 h à 12 h

TRUCHTERSHEIM

Le treffe-Maison des services
32 rue des romains - 67 370 TRUCHTERSHEIM
Permanence : 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h
Tél. : 03 90 22 11 34

HAUT-RHIN

A DOM'AIDE 68

Aide et Intervention à Domicile du Haut-Rhin Nord - Tél. : 03 90 22 11 34
140 rue de Logelbach - 68 000 COLMAR
Permanence : 1^{er} et 3^e mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sur rdv

CCAS COLMAR

Centre Communal d'Action Sociale de Colmar - Tél. : 03 90 22 11 34
11 rue étroite - 68 000 COLMAR
Permanence : mardi de 9 h à 12 h

GUEBWILLER

Mairie : 73 rue de la République - 68 503 GUEBWILLER
Permanence : 2^e lundi de 14 h à 18 h et 4^e lundi de 9 h à 12 h
Tél. : 03 90 22 11 34

MULHOUSE - CCA

CCA - Chambre de Consommation d'Alsace - Tél. : 03 90 22 11 34
33 grand rue - 68 200 MULHOUSE
Permanence : mardi tous les 15 jours de 9 h à 12 h sur rdv

CRÉSUS ALSACE DU NORD

Président : Régis HALTER

25 rue de Lausanne - 67 000 STRASBOURG - Tél. : 03 90 22 11 34

BISCHWILLER

Maison des services : 48 rue G. Clémenceau - 67 240 BISCHWILLER
Permanence : mardi de 8 h 30 à 12 h sur rendez-vous
Tél. 03 88 53 73 73

BOUXWILLER / PFAFFENHOFFEN ET COMMUNES ENVIRONNANTES

Communauté des Communes du Pays de Hanau - Tél. : 06 99 78 94 93
10 rue d'Obermodern - 67 330 BOUXWILLER
Permanence : mardi de 9 h à 12 h

GUNDERSHOFFEN

Mairie : 14 Rue d'Alsace - 67 110 GUNDERSHOFFEN
Permanence : sur rendez-vous
Tél. : 03 88 72 91 03 / 03 88 80 32 72

HAGUENAU

Mairie, Bureau n°7 : 1 place du Général de Gaulle - 67 500 HAGUENAU
Permanence : mardi de 9 h à 12 h sur rdv
Tél. : 03 88 90 68 59

HOCHFELDEN – SCHWINDRATZHEIM 67270

Maison des Pays de la Zorn : 43 route de strasbourg - 67 270 HOCHFELDEN
Permanence : Tous les jeudis de 9 h à 12 h sur rdv
Tél. 03 88 91 96 58

INGWILLER / LA PETITE PIERRE ET COMMUNES ENVIRONNANTES

Maison des Services (ancienne Gare) : 4 rue de la Gare - 67 340 INGWILLER
Permanence : 2^e jeudi de 14 h à 18 h et 4^e jeudi de 9 h à 12h sur rdv
Tél. : 06 99 78 94 93

NIEDERBRONN LES BAINS

2 Rue des Juifs (côté cour - porte B) - 67 110 NIEDERBRONN LES BAINS
Permanence : rdv sur demande
Tél. 03 88 80 89 89

PFAFFENHOFFEN

Maison des services : 9 place du marché - 67 350 PFAFFENHOFFEN
Permanence : lundi de 9 h à 12 h
Tél. : 03 88 07 81 52 / 06 99 78 94 93

ROESCHWOOG

Maison des Services : 11A Rue Principale - 67 480 ROESCHWOOG
Permanence : 2^e et 4^e mardi de 9 h à 12 h sur rdv
Tél. : 06 22 37 01 42

SARRE UNION

Maison des Services : 14 rue Vincent d'Indy - 67 260 SARRE UNION
Permanence : mardi de 9 h à 12 h sur rdv
Tél. : 03 88 01 43 43

SAVERNE

39 rue de Dettwiller, 67 704 SAVERNE

Permanence : 2^e et 4^e jeudi de 9 h à 12 h sur rdv

Tél. : 03 69 33 20 00

SOULTZ SOUS FORÊTS

Mairie : 2 Rue des Barons de Fleckenstein - 67 250 SOULTZ / S / FORÊTS

Permanence : 1^{er} et 3^e mardi de 9 h à 12 h sur rdv

Tél. : 03 88 80 40 42

WISSEMBOURG

Maison des Associations : 2 rue du tribunal - 67 160 WISSEMBOURG

Permanence : 1^{er} et 3^e mercredi de 9 h à 12 h sur rdv

Tél. : 03 88 54 87 81

CRÉSUS MULHOUSE

Président : Claude SAINTÉMÈME

1 Rue d'Alsace - 68 200 MULHOUSE

Tél. 03 89 32 59 50 - Mail : macla68@bbox.fr

Permanence : lundi et vendredi après-midi, mardi et jeudi matin

ARDENNES SURENDETTEMENT

Présidente : Annie GIBOUT

9, rue de Nandreville Giraumont - 08 460 SAINT-MARCEL

Tél. : 06 69 35 16 30 - annie@gibout.fr

Permanence : sur RDV

AD3S ROUBAIX

Président : Jean WAWZRZYNOWICZ

AD3S HDF " Espace Linné " - 277 Avenue Linné (1^{er} étage) - 59 100 ROUBAIX

Tél. : 06 42 33 72 98 - 03 20 73 96 82

Mail : ad3snpc@gmail.com - www.ad3shdf.fr

Permanence : mardi, mercredi et jeudi après-midi de 14 h à 17 h et le mercredi (sauf le 4^e du mois) de 9 h à 12 h.

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DE ROUBAIX

71 avenue de Verdun - 59100 ROUBAIX

Permanence : lundi et vendredi après-midi

SAINT AMAND LES EAUX

42 rue d'orchie - 59230 SAINT AMAND LES EAUX

Permanence : 4^e mercredi du mois après midi

POINT D'ACCÈS AU DROIT

Mairie de LAVENTIE 1 Place du 8 mai - 62840 LAVENTIE

Permanence : 2^eme mercredi du mois.

Association Bartholomé MASUREL (LILLE)

Présidente : Mariette LAURENT

99 rue du Bastion Saint André - 59 000 LILLE

Mail : bartholomemasurel@wanadoo.fr

Permanence : du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h

Tél. : 03 20 18 04 06 / 03 20 18 04 07 / 06 45 76 87 19

CRÉSUS BOURGOGNE

Président : Gérard CORDELIER

Mairie de Quartier - 13, Place de la Fontaine d'Ouche - 21 000 DIJON

Tél. 06 99 52 31 72 sur rendez-vous - CRÉSUS.bourgogne@gmail.com

MAIRIE DE DIJON

13, place de la Fontaine d'Ouche 21 000 DIJON

Permanence : sur rdv - Tél. : 06 99 52 31 72

LE GRAND CHALON

7, Quai de l'Hopital - 71 000 CHALON S/ SAÔNE

Permanence : sur rdv - Tél. : 06 99 52 31 72

CRÉSUS BRETAGNE

Président : Michel GOUR

Centre social de Kérangoff

Rue Maréchal Franchet d'Espérey - 29 200 BREST

Tél. 06 15 86 66 94 - permanence@CRÉSUS-bretagne.fr

- ANTENNES FINISTÈRE NORD -

BREST 29200

Centre Social de Bellevue - 1 Rue Pierre Trépos

Permanence : Mercredi matin de 9h à 12h - Tél. : 06 17 83 22 79

Centre Social de Kerangoff - rue Franchet d'Espérey

Permanence : Jeudi après midi de 14h à 17h - Tél. : 06 16 99 00 53

LANDERNEAU 29800

Maison pour Tous - Place François Mitterrand (face à la Gare SNCF)

Permanence : Mercredi après midi de 14h à 17h - Tél. : 06 28 46 01 78

MORLAIX 29600

Maison de quartier Zoé Puyo - 31 rue Camille Langevin (près ancienne école)

Permanence : Vendredi après midi de 14h à 16h - Tél. : 06 77 97 40 77

GUIPAVAS 29490

Maison des Solidarités - 11 rue Amiral Troude

Permanence : Mercredi matin de 9h à 12h - Tél. : 06 15 04 40 60

- ANTENNES FINISTÈRE SUD -

QUIMPER 29000

Maison des Services Publics - 2 rue Ile de Man (Rond Point de Penhars)

Mairie annexe Penhars.

Permanence : Lundi - Tél. : 06 17 83 17 21 et mardi après-midi de 14h à 17h, mercredi matin de 9h à 12h - Tél. : 06 17 83 23 20

CONCARNEAU 29900

Maison des Associations - 26 rue Maréchal Foch

Permanence : Mercredi Matin de 9h à 12h - Tél. : 06 15 86 66 94

CHATEAULIN 29150

40 Grand' Rue dans les Locaux du CIOS

Permanence : Jeudi après midi de 14h à 17h - Tél. : 06 16 72 34 03

- ANTENNES MORBIHAN - QUIMPERLÉ -

QUIMPERLÉ 29300

4 rue Ellé - Au Point d'Accès aux Droits - Basse Ville sur la route de Tréméven

Permanence : Mercredi et Samedi matin de 9h à 12h - Tél. : 06 16 72 34 03

LOCMINE 56500

Annexe de la Mairie - Rue Jules Ferry

Permanence : Mercredi matin de 9h à 12h - Tél. : 06 23 83 34 52

LORIENT 56100

Maison des Associations - 12 Rue Colbert - Cité Allendé

Porte D1^{er} étage - Bureau 16

Permanence : Mercredi ou samedi (en alternance) de 9h à 12h
Tél. : 06 46 07 58 94

VANNES 56000

Maison des Associations - 31 rue Guillaume Le Bartz (ancienne Ecole de Police) Batiment « B »

Permanence : Jeudi matin de 9h à 12h - Tél. : 06 16 86 22 90

- ANTENNES CENTRE BRETAGNE ET COTES D'ARMOR -

CARHAIX 29270

Annexe du CCAS - 17 Place de la Mairie

Permanence : Jeudi matin de 9h à 12h - Tél. : 06 17 83 22 64

ROSTRENEAU 22110

Cité Administrative - Rue Joseph Pennec

Permanence : Jeudi matin de 9h à 12h

Tél. : 06 26 03 05 18

PABU 22200

Mairie de Pabu - 22 rue de l'Eglise

Permanence : Vendredi matin de 9h à 10h - Tél. : 07 77 96 34 42

LANNION 22300

Dans l'Aéroport - Salle de Réunion Jean Mermoz (sur le parking) 15 rue Fulgence (direction Trégastel)

Permanence : Mercredi matin de 9h à 12h - Tél. : 06 12 70 20 36

ANTENNES EST (35 et 22)

DINAN 22100

Maison des Associations de la Source – 1 Bd André Aubert
Permanence : Jeudi de 14h30 à 17h30 - Tél. : 06 18 84 14 78

LAMBALLE 22400

48, rue du Docteur Lavergne
Permanence : Mercredi après-midi de 15h à 18h

RENNES 35000

Maison des Squares – 23 Place de Servie (Sud Le Blosne)
Permanence : Mardi après midi de 14h à 17 h – Tél. : :06 23 83 34 02

Maison de Quartier Villejean – 2 rue de Bourgogne
Permanence : Le Vendredi de 14h à 17h - Tél. : :06 46 07 58 96

VITRE 35500

Centre Social – 27 rue Notre Dame (a côté de l'Eglise)
Permanence : Mercredi de 9h à 13h. – Tél. : :06 34 87 10 28

REDON 35600

Centre Social Confluence – 5, rue Guy Pabois
Permanence : Mardi de 14 h à 18 h. – Tél. : 06 84 93 71 08
++ Centre Pénitentiaire de BREST(29200) et Plomeur (56000)

BUDGET CONSEIL (FRANCHE COMTÉ)

Présidente : Marie-Thérèse RIDOUX

CCAS : 11 Rue Maurice Ravel - BP 344 - 25 207 MONTBELIARD
Permanence : Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 14 h à 17 h
Le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Tél. : 03 81 99 23 00 - mth.ridou@sfr.fr / Jf.floerchinger@orange.fr

CCAS AUDINCOURT

Permanence : Le mardi de 9 h à 12 h

CCAS SÉLONCOURT

Permanence : Le mercredi de 9 h à 12 h

CAISSE SOLIDAIRE (FRANCHE-COMTÉ)

Responsable légale : Geneviève FOEX
6 rue de la Madeleine - 25 000 BESANCON
Permanence : du lundi au vendredi sur rdv
Tél. : 09 71 53 58 28 - caisse.solaire.fc@orange.fr

CRÉSUS FLANDRES

Président : Michel LARCHANCHÉ
www.agir-surendettement.com

CAPPELLE LA GRANDE

Espace solidarité - Tél. : 03 28 28 05 70
7 bis Place Bernard Gouvert - 59 180 CAPPELLE la GRANDE
Permanence : le mardi matin de 9 h à 12 h

DUNKERQUE

Maison de la Vie Associative
Rue du 11 Novembre 1918 - 59 140 DUNKERQUE
Tél. : 03 28 66 54 20 - Mail : contact@CRÉSUS-flandres.fr
Permanence : tous les mercredis matins
Site web : www.agir-surendettement.com

CRÉSUS GIRONDE

Présidente : Madeleine HITON
Mairie : 24 allée Ernest de Boissière - 33 980 AUDENGE
Tél. : 06 66 57 71 33 - CRÉSUSgironde@laposte.net

ANDERNOS LES BAINS

Centre administratif - Tél. : 06 21 27 10 46
260, boulevard de la République - 33 510 ANDERNOS LES BAINS
Permanence : lundi toute la journée, de 9 h à 12 h, 13 h 30 à 16 h 30

BORDEAUX CENTRE

Mairie de quartier V.Hugo / Saint Augustin - Tél. : 06 66 69 04 84

Place de l'Eglise Saint Augustin - 33 140 VILLENAVE D'ORNON

Permanence : mercredi de 13 h 30 à 17 h

BORDEAUX BASTIDE

42 bis, rue de Nuits - 33 100 BORDEAUX BASTIDE - Tél. : 06 45 94 66 53
Permanence : mardi de 14 h à 18 h

LIBOURNE

Maison des Associations : 47 bd. De Quinault - 33 500 LIBOURNE
Permanence : lundi sur rendez-vous (9 h à 12 h - 13 h 30 à 15 h 30)
Tél. : 06 40 05 70 94

ONESSE ET LAHARIE

Mairie - 232, place des Platanes - 40 110 ONESSE ET LAHARIE
Permanence : le 1^{er} mercredi après midi du mois - Tél. : 06 21 27 10 46

MACAU

Mairie - 1, place de la République - 33 460 MACAU
Tél. : 07 86 86 35 59

Permanence : mardi de 14 h à 17 h

VILLENAVE D'ORNON

Mairie du vieux bourg - Tél. : 05 57 99 01 10 ou 06 66 60 41 17
31 avenue Maréchal Foch - 33 140 VILLENAVE D'ORNON
Permanence : jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

CRÉSUS ISÈRE

Président : Jean-Pierre BASSET

5B chemin de La Dhuy - CS 60 174
Parc d'affaires de Maupertuis - terminus du bus C1 - 38 244 MEYLAN CEDEX
Tél. : 04 80 42 02 56 - Crésus@eva-tutelles.fr
Permanence : mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

CRÉSUS ÎLE DE FRANCE

Président : Jean-Paul LERNER

12 Rue Jean-Bouton - 75 012 PARIS
Tél. : 01 46 06 62 27
Permanence : tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

5^e

Mairie : 21 place du Panthéon - 75 005 PARIS - Tél. : 01 56 81 74 04
Permanence : un vendredi sur deux de 9 h à 13 h

7^e

Association INTER 7 : 105 rue saint Dominique - 75 007 PARIS
Permanence : deux mardis du mois de 9 h à 13 h - Tél. : 01 47 05 48 44

8^e

Mairie du 8^e - Locaux de la section du CASVP (escalier C, sous-sol)
3 rue de Lisbonne - 75 008 PARIS - Tél. : 01 44 90 76 54
Permanence : 2^e et 4^e mardi du mois de 14 h à 17 h

DASES 10^e

23 bis rue Bichat - 75 010 PARIS
Permanence : jeudi de 9h à 13h - Tél. : 01 53 72 23 23

DASES 11^e

CASVP : 130, avenue Ledru-Rollin - 75 011 PARIS
Permanence : 2^e et 4^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h - Tél. : 01 53 36 51 00

11^e

LE PICOULET : 59, rue de la Fontaine au Roi - 75 011 PARIS
Tél. : 01 46 06 62 27
Permanence : mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

13^e

Ministère de la Justice - DRHAS/PFI de Paris
12 rue Charles Fourier - 75 013 PARIS (métro Place d'Italie ou Tolbiac)
Permanence : prise de rendez-vous en interne

Point d'Accès au Droit : 33 Boulevard Kellermann - 75 013 PARIS
Tél. : 01 55 78 20 56

Permanence : 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h 30

DASES 13^e

163 avenue d'Italie - 75 013 PARIS - Tél. : 01 71 28 26 59
Permanence : 2^e et 4^e mercredi du mois de 14 h à 17 h

14°

Centre Socioculturel M Noguès
1-7 Av de la Porte de Vanves - 75 014 PARIS - Tél. : 01 45 46 46 46
Permanence : 2° et 4° vendredi du mois de 14 h 30 à 17 h 30

DASES 15°

14 rue Armand Moisant - 75 015 PARIS
Permanence : jeudi matin de 9 h à 13 h - Tél. : 01 56 54 44 00

18°

Point d'Accès au Droit : 2 rue de Suez - 75 018 PARIS
Permanence : jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 53 41 86 60

18°

CASVP : 17 rue Meynadier - 75 018 PARIS - Tél. : 01 40 40 82 00
Permanence : 1° et 3° mardi matin de 9 h 30 à 12 h 30

DASES 19°

5 rue du Pré Saint Gervais - 75 019 PARIS - Tél. : 01 40 40 61 40
Permanence : vendredi de 9 h à 12 h 45

19°

Le Millénaire - Ministère de la Justice - Pôle médico-social - 1° étage
35 rue de la Gare - 75 019 PARIS
Métro Corentin Cariou ou RER E (arrêt Rosa Park)
Permanence : prise de Rendez-vous en interne.

DASES 20°

45 rue Stendhal - 75 020 PARIS - Tél. : 01 40 33 72 00
Permanence : mardi matin de 9 h à 12 h

20°

CASVP : 62 rue du Surmelin - 75 020 PARIS - Tél. : 01 46 06 62 27
Permanence : 1° et 3° mardi du mois de 14 h à 17 h

- YVELINES (78) -

ACHÈRES

Point d'Accès au Droit Espace Simone Signoret : 8 allée Simone Signoret
78 260 ACHÈRES - Tél. : 01 39 22 12 87
Permanence : 1° et 3° lundi du mois de 14 h à 17 h

AUBERGENVILLE

Maison de Tous : 51 rue du Belvédère - 78 410 Aubergenville
Tél. : 01 30 90 54 60

Maison du Voisinage : 4 Bld de la République - 78 410 Aubergenville
Tél. : 01 30 90 23 45

Permanence : 1° et 3° jeudi après-midi du mois, en alternance entre les deux maisons

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Pôle Michel Colucci : 124 rue Maurice Berteaux - 78 955 Carrières-sous-Poissy - Tél. : 01 30 65 76 74
Permanence : 1° et 3° mercredi du mois de 14 h à 17 h

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Point d'Accès au Droit : 6 Place Trident - 78 570 Chanteloup les Vignes
Tél. : 01 39 74 20 16

Permanence : 2° et 4° mercredi du mois de 14 h à 17 h

FONTENAY-LE-FLEURY

Point d'Accès au Droit : Mairie Place du 8 mai 1945 - 78 330 Fontenay-le-Fleury - Tél. : 01 30 90 54 60

GUYANCOURT

Maison de Justice et du Droit : rue Jacques Duclos - 78 280 Guyancourt
Tél. : 01 39 30 32 40

Permanence : tous les lundis de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

LES MUREAUX

Maison de Justice et du Droit : 79 Bd Victor Hugo - 78 130 Les Mureaux
Tél. : 01 34 92 73 42

Permanence : tous les lundis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

LIMAY

Hotel de Ville : 5 avenue du président Wilson - 78 250 Limay
Tél. : 01 34 97 27 27

Permanence : 1° et 3° mardi de 9 h à 12 h (à/c du 15/09)

MANTES-LA-JOLIE

Point d'Accès au Droit : AGORA, 254 Bd du Maréchal Juin - 78 200

Mantes-la-Jolie - Tél. : 01 30 94 84 11

Permanence : mercredi matin une semaine sur deux de 9 h à 12 h

PAD Centre de Vie Sociale A. Serre - 78 711 Mantes la ville
Tél. : 01 30 98 45 46

Permanence : 1° et 3° vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

POISSY

Point d'Accès au Droit : 12 Bd Louis Lemelle - 78 300 Poissy
Tél. : 01 39 65 23 11

Permanence : vendredi de 9 h à 12 h

SAINT-GERMAIN EN LAYE

Point d'Accès au Droit : 34 rue Bonnenfant - 78 100 St Germain en Laye

Permanence : 2° et 4° mardi matin - Tél. : 01 39 21 09 32

TRAPPES

Maison de la Justice et du Droit : 3 Place de la Mairie - 78 190 TRAPPES

Permanence : mercredi de 9 h à 18 h - Tél. : 01 30 16 03 20

VERNOUILLET

Relais Emploi Conseil : 9 rue Paul Doumer - 78 540 Vernouillet
Tél. : 01 39 71 56 11

Permanence : 2° et 4° vendredi après-midi de 14 h à 17 h

VERSAILLES

Centre Communal d'Action Sociale : 6 Impasse des Gendarmes - 78 000 Versailles - Tél. : 01 30 97 83 00

Permanence : mercredi après-midi une semaine sur deux de 14 h à 17 h 30

- ESSONNE (91) -

GRIGNY

PAD de Grigny - Ferme Neuve : rue du Plessis - 91 350 GRIGNY

Permanence : 2° lundi après-midi du mois - Tél. : 01 69 02 45 70

VILLABÉ

Réservée aux habitants de la commune : CCAS - Mairie de Villabé
34 bis avenue du 8 mai 1945 - 91 100 Villabé - Tél. : 01 69 11 24 66

Permanence : 2° mercredi après-midi du mois de 14 h à 17 h

- HAUTS-DE-SEINE (92) -

ASNIÈRES-SUR-SEINE

Tribunal d'Instance : 112 Av de la Redoute - 92 600 Asnières-sur-Seine
Permanence : vendredi matin de 9 h 15 à 12 h 15 - Tél. : 01 46 06 62 27

BAGNEUX

Maison de Justice et du Droit : 8 bis Rue de la Sarrazine - 92 220 Bagneux

Permanence : jeudis après-midi de 14 h à 17 h 45 - Tél. : 01 46 64 14 14

BOULOGNE-BILLANCOURT

Maison du Droit : 35 Rue Paul Bert - 92 100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 03 04 98

Permanence : vendredi de 9 h à 17 h une semaine sur deux

CHATENAY-MALABRY

Maison de Justice et du Droit
1 Av Francis de Pressensé - 92 290 Chatenay Malabry
Tél. : 01 46 32 76 12

Permanence : 1° et 3° jeudi matin de 9 h 30 à 12 h 30

GENNEVILLIERS

Maison de Justice et du Droit
19, avenue Lucette Mazalaigue - 92 230 Gennevilliers

Permanence : mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 - Tél. : 01 47 99 06 56

NANTERRE

Hôtel de Ville : 88/118 Rue du 8 Mai 1945 - 92 000 Nanterre
Tél. : 01 47 29 53 24

Permanence : mardi de 14 h à 18 h, strictement réservé aux Nanterriens

Point d'Accès au Droit : Centre Social et Culturel des Acacias
1 bis Rue des Sorbiers - 92 000 Nanterre - Tél. : 01 47 29 13 12

Permanence : 1° et 3° mardi matin

Centre social et culturel :
P'Arc en Ciel 79 avenue Pablo Picasso - 92 000 Nanterre
Tél. : 01 72 25 43 43

Permanence : 2^e et 4^e mardis matin de 9 h 30 à 12 h 30

PUTEAUX

Maison du Droit : 6 rue Anatole France - 92 800 Puteaux
Tél. : 01 41 02 08 53

Permanence : 1^{er} et 3^e mercredi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30

SURESNES

Point d'Accès au Droit : 28, rue Merlin de Thionville - 92 150 Suresnes
Tél. : 01 41 18 37 36

Permanence : 1^{er} mercredi après-midi du mois

VILLENEUVE-LA-GARENNE

Point d'Accès au Droit Nouveau Monde
3 Mail Marie Curie – 92390 Villeneuve-la-Garenne
Tél. : 01 41 47 49 70

Permanence : 1^{er} et 3^e jeudi matin de 9 h à 12 h

- SEINE-SAINT-DENIS (93) -

AUBERVILLIERS

Centre Communal d'Action Sociale : 6 rue Charron - 93 300 Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 53 00

Permanence : Les mardis de 13 h 30 à 17 h 30

AULNAY SOUS BOIS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
19/21 rue Jacques Duclos – 93600 Aulnay sous bois
Tél. : 01 48 79 40 18

Permanence : 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14 h à 17 h

BONDY

Maison de la Jeunesse et des Services Publics
1, Avenue Jean Lebas - 93 140 Bondy
Tél. : 01 71 86 64 30

Permanence : 2^e et 4^e jeudi du mois de 14 h à 17 h

DUGNY

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
2 rue Guynemer - 93 440 Dugny
Tél. : 01 48 36 78 16

Permanence : 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h 30

NOISY-LE-GRAND

Maison des solidarités : 15 Allée du Clos d'Ambert – 93160 Noisy-le-Grand
Tél. : 01 45 92 75 12

Permanence : mardi de 12 h 30 à 17 h 30 sur RDV. Réservé aux habitants de la commune

SEVRAN

Point Info Médiation Multi Services : 4 allée de la Pérouse 93270 Sevrans
Tél. : 01 82 37 01 80

Permanence : 2^e et 4^e lundi du mois de 9 h 30 à 12 h 30

STAINS

Centre Social « Maison pour tous Yamina Setti »
Espace Angela Davis : 64 Avenue Gaston Monmousseau 93240 Stains
Tél. : 01 71 86 33 83

Permanence : 2^e et 4^e vendredi du mois de 9h30 à 12h30

TREMBLAY EN FRANCE

CCAS : 18 Bd. de l'Hotel de ville 93290 Tremblay en France
Tél. : 01 49 63 70 81 / 01 49 63 70 96

Permanence : 1^{er} et 3^e mercredi matin du mois de 9 h à 12 h

VILLEPINTE

• Pont d'Accès au Droit : 15 avenue Auguste Blanqui 93420 Villepinte
Tél. : 01 41 52 53 06

Permanence : 1^{er} et 3^e mercredi après-midi du mois

• CCAS : 16/32 avenue Paul Vaillant Couturier 93420 Villepinte
Tél. : 01 41 52 53 06

Permanence : 2^e et 4^e mercredi après-midi du mois

Val de Marne (94)

VINCENNES

CCAS Centre Pierre Souweine : 6 Avenue Pierre Brossolette 94300 Vincennes
Tél. : 01 43 98 66 95

Permanence : 2^e et 4^e mardi du mois de 9h30 à 12h30. Réservé aux habitants de la commune

- VAL D'OISE (95) -

GARGES-LÈS-GONESSE

Galerie marchande : place de l'Hôtel de ville – 95140 Garges-lès-Gonesse
Tél. : 01 46 06 62 27

Permanence : 2^e et 4^e mardi du mois de 9h à 12h

CERGY SAINT-CHRISTOPHE

UDAF 95 - Espace Saint-Christophe
28 rue de l'Aven - 95800 Cergy Saint-Christophe
Tél. : 01 30 75 00 25

Permanence : Tous les jeudis de 14 h à 17 h

CRÉSUS LORRAINE

Président : Pascal FANARA

Maison des Services Lobau
Pôle des Lauriers - 3 bis rue d'Anjou - 57 000 METZ
Tél. : 03 87 24 94 11 - CRÉSUS.metz@yahoo.fr

CREUZWALD

Mairie - Tél. : 06 08 21 43 08

Permanence : mercredi de 14 h à 17 h

MARLY

Centre Socio-Culturel la Louvière - Tél. : 06 30 33 43 66

Permanence : uniquement sur rendez-vous

METZ

Maison de la Solidarité Caritas - Tél. : 03 87 36 83 58

Permanence : uniquement sur rendez-vous

MONTIGNY-LES-METZ

Maison de quartier - Tél. : 03 87 50 57 92

Permanence : uniquement sur rendez-vous

MORHANGE

Hôtel Communautaire du Centre Mosellan

Permanence : mercredi de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous

Tél. : 06 33 20 39 21

SARREBOURG

Bâtiment Schweitzer, avenue Clémenceau - Tél. : 03 87 24 94 11

Permanence : vendredi de 9 h à 11 h 30 et 14 h à 17 h.

BORN Y

3 bis rue d'Anjou - Tél. : 03 87 55 55 98

Permanence : du lundi au vendredi, sur rdv

BOUZONVILLE

4 avenue de la Gare - Tél. : 06 87 51 45 92

Permanence : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h

CARLING

3 rue de la frontière - Tél. : 06 08 21 43 08

Permanence : rdv de 10 h à 12 h lundi au vendredi

CHATEAU SALINS

Hôtel Communautaire : 14 ter, place Saline - Tél. : 06 33 20 39 21

Permanence : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h sur rdv

DIEUZE

Centre Social : 114 Chemin du calvaire - Tél. : 06 33 20 39 21

Permanence : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h sur rdv

LA MJD DU VAL DE FENSCH

10, rue de Wendel - 57 700 HAYANGE - Tél. : 03 82 51 98 62

L'EPICERIE MOZART

Rue Mozart - 57 000 Metz

FAULQUEMONT

Maison de la Justice et du Droit : 1 Allée René Cassin

Permanence : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h sur rdv

Tél. : 03 87 90 00 22

THONVILLE

CCAS : 29 Bld Jeanne d'Arc - Tél. : 06 06 92 36 73

Permanence : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h sur rdv

WOIPPY

Maison du Droit et de la Justice : 17 Place Jean Perrin

Permanence : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h sur rdv
Tél. : 03 87 18 50 67

CRÉSUS MONTPELLIER

Coordinatrice service action sociale : Chrystelle FATOUX

Tél. : 04 67 11 89 13 - chrystelle.fatoux@gerantosud.fr

Permanences téléphoniques : le mardi (Tél. : 04 67 11 89 13) et le jeudi matin (Tél. : 04 67 11 96 66) ou par mail.

Puis nous fixons les entretiens physiques en fonction du lieu d'habitation des personnes sur nos antennes situées à Béziers, Montpellier et Sète...

GÉRANTO SUD MONTPELLIER

834, avenue du Mas d'Argelliers - 34 070 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 58 74 44 - contact@gerantosud.fr

GÉRANTO SUD BÉZIERS

191 Rue de Monte Cassino - 34 500 BÉZIERS

Tél. : 04 67 11 23 23 - contactbeziers@gerantosud.fr

GÉRANTO SUD SÈTE

103 Quai d'Orient - 34 200 SÈTE

Tél. : 04 67 58 74 44 - contact@gerantosud.fr

CRÉSUS NIORT

Président : Pierre DUFOUT

12, rue Joseph Cugnot - 79 000 NIORT

Permanence : Lundi de 13 h 30 à 16 h 30, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 - Tél. : 06 68 07 52 20

CRÉSUS NORMANDIE

Présidente : Annie DAIREAUX

59 Chemin des Buttes - 14 130 COQUAINVILLIERS

Permanence : sur rendez-vous uniquement

CRÉSUS PAYS DE LA LOIRE

Président : Fabrice MARCHÉ

3 Rue Eugène Thomas - 44 000 NANTES

Permanence : tous les jours 9 h à 17 h

Tél. : 02 40 72 40 05 - Crésus-pdl@wanadoo.fr

- À NANTES (sur rendez-vous) -

3 rue Eugène Thomas (à côté de la médiathèque nord)

Tramway Ligne 2 arrêt Chêne des Anglais

Bus Lignes 32 et 96 arrêt Chêne des Anglais

Permanence : lundi, mardi et vendredi matin

MAISON DE QUARTIER NANTES

4 place du Muguet Nantais

Bus Ligne 4 (Busway) arrêt Clos Toreau

Ligne 30 arrêt St-jean et 42 arrêt Ripossière

Permanence : mercredi après-midi, de 14 h à 17 h

CENTRE SOCIOCULTUREL DES BOURDERIES

2A rue de Saint Brévin

Tramway Ligne 1 - arrêt Croix Bonneau

Bus Ligne 11 - arrêt Bourderies

Permanence : jeudi matin, de 9 h 30 à 12 h 30

MAISON DES HAUBANS

1 bis blvd de Berlin

Bus 56 et 58 Arrêt Angleterre

Permanence : 1^{er} jeudi du mois après midi, de 14 h à 17 h

MAISON DE QUARTIER BOTTIÈRE :

147 route de sainte luce,

Tram 1 arrêt Souillarderie ou Bus 11 arrêt Bois robillard

Permanence : 3^e jeudi du mois après midi, de 14 h à 17 h

- HORS DE NANTES (sur rendez-vous) -

SAINT-NAZAIRE

Espace Agora 1901 de Saint Nazaire : 2 bis rue Albert De Mun.

Permanence : lundi de 9 h à 12 h

Cette permanence est réservée aux habitants de Saint Nazaire.

SAINT-HERBLAIN

Hôtel de Ville de Saint Herblain

2 rue de l'Hôtel de ville, dans la salle « salon du commerce »

Permanence : 1^{er} lundi de 14 h à 17 h 30 et 3^e vendredi de 9 h à 12 h 30

Cette permanence est réservée aux habitants de Saint Herblain.

SAINT-BREVIN

Hôtel de Ville : 1 place de l'Hôtel de Ville

Permanence : 3^e lundi de 9 h 30 à 12 h 30

Cette permanence est réservée aux habitants de Paimboeuf, Saint Brévin, Saint Père en Retz et Saint Viaud.

SAINT-PÈRE-EN-RETZ

Mairie Annexe, : Salle des Bruyères.

Permanence : 3^e lundi apm tous les deux mois de 13 h 30 à 16 h 30

Cette permanence est réservée aux habitants de Paimboeuf, Saint Brévin, Saint Père en Retz et Saint Viaud.

PAIMBOEUF

7 rue Pierre Chevry

Permanence : 3^e lundi apm tous les deux mois de 13 h 30 à 16 h 30

Cette permanence est réservée aux habitants de Paimboeuf, Saint Brévin, Saint Père en Retz et Saint Viaud.

ORVAULT

Kiosque, 19 avenue Alexandre Goupil (à côté de la Mairie Annexe, juste en face de l'agence du Crédit Mutuel).

Permanence : un mardi après-midi par mois, de 14 h à 17 h

Cette permanence est réservée aux habitants d'Orvault.

MJD REZE

Maison de la Justice et du Droit : 8 rue Jean-Baptiste Vigier

Tramway Ligne 2 arrêt Pont Rousseau - Gare SNCF

Tramway Ligne 3 arrêt Pont Rousseau Martyrs

Permanence : 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9 h à 12 h

La prise de rendez-vous pour cette permanence se fait uniquement auprès du secrétariat de la Maison de la Justice et du Droit de Rezé, au 02 51 11 37 00.

CRÉSUS POITOU-CHARENTES

Président : Maurice HEBERT

Maison des associations (ancienne école maternelle)

21 Avenue du Champ de Mars - 17 000 LA ROCHELLE

Tél. : Surendettement : 05 46 43 21 74 - CRÉSUSpch@orange.fr

Permanence : mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

et de 14 h 30 à 16 h 30.

POITIERS

Permanence : mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h

Tél. : 06 20 34 18 83

CRÉSUS RHÔNE

Présidente : Myriam BOUZIDI

Palais de la Mutualité - 1 place Antonin Jutard - 69 003 LYON

Tél. : 04 72 82 89 27 / 07 62 34 01 02 - contact@CRÉSUSrhone.org

Permanence : uniquement sur rendez-vous

CRÉSUS ROANNE

Président : Bernard REGAL

18 rue de Cadore - 42 300 ROANNE

Tél. : 07 60 20 53 14 - CRÉSUS.roanne@outlook.fr

Permanence : jeudi de 9 h à 12 h (salle n° 6)

CRÉSUS 2 SAVOIES

Président : Didier BERGE

Le Polyèdre 4 impasse Saint-Jean Seynod BP 51 - 74 602 ANNECY

Permanence : mardi matin - Tél. : 06 19 61 90 40

CRÉSUS TOULOUSE

Président : Fabrice MESSOUMIAN

11 allée Gabriel Bienes - 31 400 TOULOUSE

Tél. : 06 52 74 26 01 - CRÉSUS.toulouse@gmail.com

EMPALOT

Permanence : le mardi de 16 h 45 à 18 h 15 et le jeudi de 16 h 30 à 19 h 30

RAMIER

Permanence : du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30, ainsi que le mardi de 16 h 30 à 18 h, le jeudi de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h

CITÉ DE L'HERS

Permanence : jeudi de 14 h à 18 h 30 sur rdv

IZARDS

Permanence : mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h

LARDENNE

Permanence : le mardi de 13 h 30 à 18 h et le jeudi de 14 h à 18 h 30

AUCAMVILLE

Permanence : le lundi de 14 h à 16 h

CARCASSONNE

Permanence : lundi de 9 h à 13 h 30 - Tél. : le mercredi et vendredi à 12 h 15

CRÉSUS VAR

Présidente : Catherine SIAS

60 avenue Marcel Castié - 83 000 TOULON

Immeuble les Gardiènas - Tél. : 04 94 48 18 63 - asso.Crésus-var@orange.fr

TOULON

Les Gardenias : 60 av Marcel Castié - Tél. : 06 09 97 57 04

Permanence : Mardi et jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h et mercredi de 14 h à 17 h

BORMES LES MIMOSAS

Centre Social : 197 Bd du Mont des Roses - Tél. : 06 09 97 30 08

Permanence : 1^{er} Jeudi du mois de 9 h à 12 h

BRIGNOLES

Point d'accès au droit - 6 route du Val - Tél. : 06 09 97 53 59

Permanence : 2^{ème} et 4^e lundi de 14 h à 17 h

DRAGUIGNAN 1

Centre Joseph Collomp : Place René Cassin - Tél. : 06 09 97 55 90

Permanence : lundi de 9 h à 12 h

DRAGUIGNAN 2

Centre Joseph Collomp : Place René Cassin - Tél. : 06 09 97 33 48

Permanence : lundi de 14 h à 17 h

HYÈRES

CCAS : 4 Rue du Soldat Bellon - Tél. : 06 09 97 30 08

Permanence : 2^e et 4^e lundi de 9 h à 12 h

LA CRAU

Mairie - Bd de la République - Tél. : 06 09 97 30 08

Permanence : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h

LES ISSAMBRES - ANTENNE MICROCRÉDIT

Annexe Mairie - Place San Peire - Tél. : 06 09 97 55 90

Permanence : 4^e lundi de 14 h à 17 h

SIX FOURS LES PLAGES

Maison des Familles : 135 Rue de la Cauquière - Tél. : 06 09 97 30 08

Permanence : 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 9 h à 12 h

SANARY SUR MER

CCAS : 281 avenue du Maréchal Leclerc - Tél. : 06 09 97 57 04

Permanence : jeudi de 9 h à 12 h

LA SEYNE SUR MER

Maison des Services Publics - Le Germinol A4 : avenue Louis Pergaud

Permanence : mercredi de 14 h à 17 h - Tél. : 06 09 97 33 15

ST CYR SUR MER

CCAS - 5 avenue Artistide Briand

Permanence : 4^e mardi de chaque mois de 9 h à 12 h - Tél. : 06 09 97 57 04

CRÉSUS VENDÉE

Président : Jean-Pierre AYME

18 rue du Dr Ferry Wilczek - 85 190 AIZENAY

Tél. 06 42 63 65 15 - Crésusvendee@orange.fr

AIZENAY

Siège social

Permanence : mardi et vendredi de 9 h à 12 h et mardi de 14 h à 17 h

CHANTONNAY

Espace SULLY, rue TRAVOT

Permanence : mercredi de 9 h à 12 h

SABLES D'OLONNE

Mairie

Permanence : lundi de 14 h à 17 h et le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

LUCON

23 rue du Murier

Permanence : lundi de 9 h à 12 h

FONTENAY LE COMTE

12 rue des Cordeliers

Permanence : 1^{er} et 3^e lundi du mois de 9 h à 12 h

TALMONT ST HILAIRE

280 b rue du Paradis

Permanence : mardi de 9 h à 12 h

CRÉSUS VOSGES

Président : Dominique RUDOLF

87 Rue d'Alsace - 88 100 SAINT DIE DES VOSGES

Tél. : 03 29 55 48 38 - CRÉSUSvosges@orange.fr

Permanence : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, mardi 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, mercredi de 8 h à 12 h
Tél. : 03 29 55 48 38 - Crésusvosges@orange.fr

ANTENNE DE NEUFCHÂTEAU

23 rue Victor Martin - 88 300 NEUFCHÂTEAU - Tél. : 03 29 94 06 46

Permanence : lundi 14 h à 17 h

ANTENNE DE MIRECOURT

La Maison des Pampres : 9b rue des Pampres - 88 500 MIRECOURT

Permanence : Lundi 14 h à 17 h et mercredi 14 h à 18 h

Tél. : 03 29 37 10 35

ANTENNE DE CORNIMONT

Espace culturel et social : 12 place Pranzière - 88 310 CORNIMONT

Permanence : mercredi 9 h à 12 h - Tél. : 03 29 24 11 13

ANTENNE DE DARNEY

2 bis rue Stanislas - 88 260 DARNEY - Tél. : 03 29 09 89 89

Permanence : jeudi 9 h à 12 h

ESPOIR CRÉSUS (MONTBRISON)

Président : André DUPUY

Tél. : 04 77 96 66 66 - Mail : espoir.CRÉSUS@orange.fr

Point d'Accès au Droit

13, rue du Palais de Justice - 42 600 MONTBRISON

Permanence : le jeudi de 8 h 45 à 12 h 30, les 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h 45 et le dernier samedi du mois de 8 h 45 à 12 h 30 sur rdv.

Antenne à la Maison de la justice

9 Boulevard Jules Janin - 42 000 SAINT-ETIENNE

Permanence : les jeudis sur rendez-vous de 14 h à 17 h.

Tél. : 06 82 81 54 55

SURENDETTEMENT GAP

Président : Midir RIVOAL

Forest la Cour - 05130 SIGOYER

Tél. : 06 10 20 06 89 - CRÉSUS.gap@gmail.com

Permanence : sur RDV uniquement

Écouter, comprendre et accompagner pour reconstruire des vies



En 2017, l'activité du réseau de la fédération CRÉSUS comprend :

33 720 ménages surendettés aidés, conseillés et accompagnés sur des durées de 3 mois à 7 ans.

Le réseau soutient des ménages surendettés ou en difficulté au-delà des sites de proximité grâce à des permanences téléphoniques et à la gestion à distance de situations.

30 associations fédérées dont 1 association en cours d'agrément ;

+ de 600 bénévoles ont accueilli et accompagné des bénéficiaires, assistés de juristes et de spécialistes ;

43 000 saisines d'information préventives par courriers ou appels téléphoniques, traitées en temps réel, soit 171 messages par jour, provenant de bénéficiaires de toute la France, auxquelles les bénévoles et juristes du siège répondent ;

137 000 consultations sur les sites internet avec comme issue un

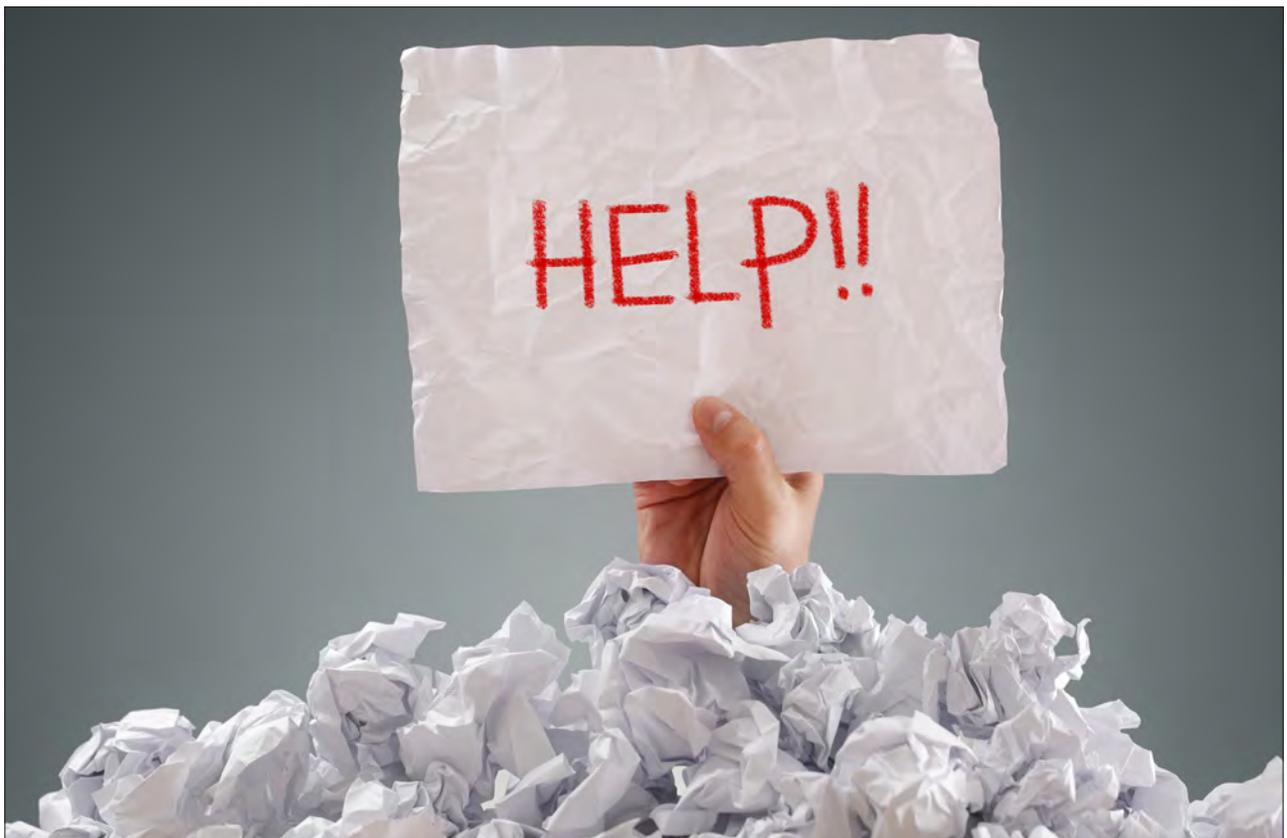
accompagnement à distance, une orientation ou un conseil ;

6 470 demandes de dossiers de microcrédit personnel reçues: le réseau CRÉSUS est engagé depuis juin 2006 à favoriser l'accès au microcrédit personnel en faveur des personnes en situation d'exclusion bancaire et de précarité dans le cadre d'un partenariat avec des institutions bancaires et établissements spécialisés avec la garantie du Fonds de Cohésion sociale géré par la Caisse des Dépôts. Notre réseau a été saisi de 6 470 demandes, 2 825 dossiers ont été instruits et 985 financements ont été accordés à fin 2017.

24 000 heures de formation, de conférences et de cycles d'initiation à l'environnement bancaire et budgétaire et à la prévention du surendettement ont été dispensées.

CRÉSUS : Une conception humaniste et professionnelle de l'action économique et sociale pour aider les personnes en difficulté à s'en sortir.

Accompagner les ménages fragilisés pour leur permettre de retrouver un équilibre de vie



Nos fondamentaux : écouter avec bienveillance, comprendre avec humanité, expliquer avec clarté et accompagner sans juger.

Au cours de l'exercice 2017 :

33 720 nouvelles demandes d'accompagnement ont été enregistrées au niveau du réseau ;

39 786 entretiens physiques ont été assurés au sein du réseau de la fédération CRÉSUS ;

180 000 consultations préventives ont été enregistrées au niveau du siège, des réseaux sociaux et des sites internet dont :

43 000 appels téléphoniques et courriers postaux ;

137 000 demandes par Internet et les réseaux sociaux.

Nos sites internet et réseaux sociaux sont de plus en plus utilisés par les personnes en recherche d'information et d'aide. Les demandes nous sont transmises en temps réel.

Le réseau des associations CRÉSUS assure un nombre croissant d'accompagnements budgétaires et de diffusion d'informations juridiques et d'éléments d'éducation budgétaire.

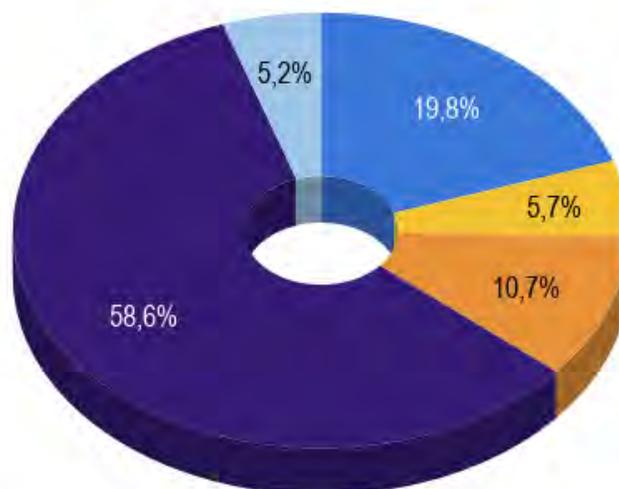
Ventilation des bénéficiaires de l'accompagnement par catégorie socio-professionnelle

Une forte augmentation des travailleurs indépendants, salariés et retraités en grande difficulté.

Catégories professionnelles	2017
Bénéficiaires du RSA et minima sociaux	4 720
Chômeurs indemnisés	8 092
Salariés	12 105
Trav.indépendant – auto-entrepreneurs	2 397
Retraités	6 406
TOTAL	33 720

Situation professionnelle des 33 720 nouveaux bénéficiaires de l'accompagnement en 2017.

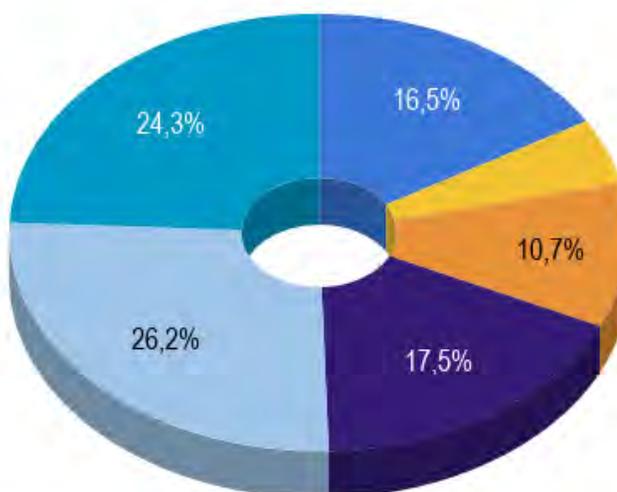
- retraités
- Bénéficiaires du RSA et minima sociaux
- Chômeurs indemnisés
- Salariés
- Trav. indépendants / Auto-entrepreneurs



Ventilation des bénéficiaires de l'accompagnement par tranche d'âge

68 % des personnes accompagnées sont âgées de moins de 50 ans avec des conséquences en terme d'exclusion.

- 20 - 29 ans
- Plus de 65 ans
- 60 - 65 ans
- 50 - 59 ans
- 40 - 49 ans
- 30 - 39 ans

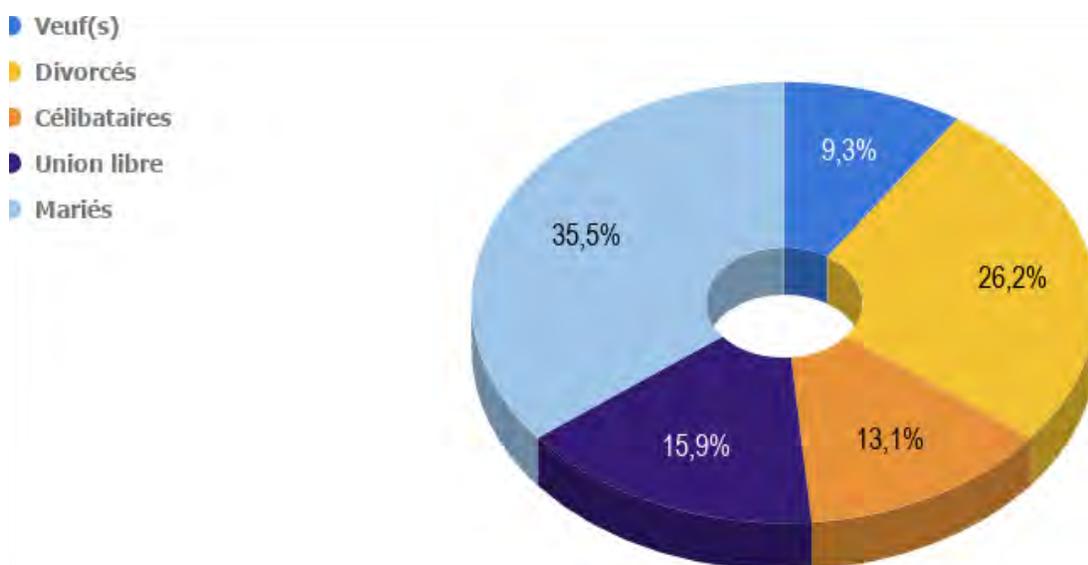


Ventilation des bénéficiaires de l'accompagnement par structure familiale

Toutes les formes de structures familiales sont concernées.

Situation familiale	2017
Divorcés	6 972
Célibataires	4 850
Union libre	5 875
Mariés	12 873
Veufs	3 150
TOTAL	33 720

Répartition en pourcentage des situations familiales des personnes accompagnées en 2017



Analyse des origines du surendettement

L'accident de la vie (chômage, maladie, divorce) est une des causes du surendettement.

Ce phénomène est accentué par la précarité et un pouvoir d'achat faible qui entraînent un déséquilibre budgétaire important en cas d'imprévu.

L'autre cause du surendettement reste la souscription non maîtrisée de crédits.

Origine du surendettement vérifiée lors de l'instruction	2017
Souscription de prêts à la consommation, découverts et crédits non maîtrisés pour faire face à l'augmentation du coût de la vie	39 %
Accession à la propriété, crédits relais	18 %
Dettes de loyers	12 %
Téléphonie, gaz, électricité	16 %
Revenus inexistant	15 %

L'absence de politique sérieuse de prévention

Nous constatons une complexification croissante des situations qui nous sont confiées. Les causes du surendettement sont multiples.

Contrairement aux idées reçues, l'accident de la vie n'est pas la cause principale du surendettement.

L'inertie en matière de détection précoce des situations de fragilités

L'accumulation des crédits et des découverts bancaires pour faire face aux charges courantes se vérifie dans la majorité des dossiers traités. Il s'agit d'une spirale infernale. Les débiteurs pensent s'en sortir seuls et nous contactent malheureusement très - voire trop tard dans certains cas.

Des mesures à parfaire et la solitude du débiteur

Les mesures proposées pour faire face au surendettement existent mais restent imparfaites. Certains bénéficiaires voient leur dossier être irrecevable. Ils sont alors livrés à eux-mêmes, démunis face à la complexité d'une situation qui les dépasse et leur échappe complètement.

Ils sont dans une situation de grande solitude, morale et financière.

CRÉSUS leur apporte un lien humain et une écoute bienveillante, étape nécessaire pour aborder le dépôt ou re-dépôt d'un dossier de surendettement et obtenir une recevabilité de leur dossier.

CRÉSUS les accompagne tout au long de cette procédure.

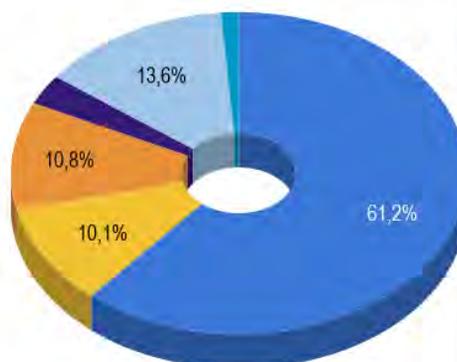


Ventilation des domaines d'intervention des associations CRÉSUS

Une activité exemplaire au service des plus fragiles de nos concitoyens.

Activités de CRÉSUS	Nombre
Aide et conseil à la constitution et au suivi des dossiers de surendettement	20 636
Accompagnement budgétaire et recherche d'équilibre financier	3 422
Recours aux tribunaux (saisies, délais de grâce, ordonnance d'injonction)	3 650
Médiation bancaire	1 022
Demandes de dégrèvement, échéancier, DGI / TRÉSOR	4 570
Liquidation judiciaire (Alsace Moselle)	420
TOTAL	33 720

- Aide et conseil à la constitution et au suivi des dossiers de surendettement
- Accompagnement budgétaire et recherche d'équilibre financier
- Recours aux tribunaux (saisies, délais de grâce, ordonnance d'injonction)
- Médiation bancaire
- Demandes de dégrèvement, échéancier, DGI / TRÉSOR
- Liquidation judiciaire (Alsace Moselle)



Ventilation géographique des bénéficiaires accompagnés par le réseau CRÉSUS

Une couverture nationale forte de l'action du réseau CRÉSUS.

Origine géographique des saisines directes du réseau	Répartition en %
AD3S - Roubaix	1,26 %
Accompagnement Nord Pas de Calais Association Bartholomé Masurel - Lille	8,80 %
Caisse Solidaire - Franche-Comté	1,51 %
Budget Conseil - Franche-Comté	1,76 %
CRÉSUS Alsace	15,08 %
CRÉSUS Alsace du Nord	2,90 %
CRÉSUS Bourgogne	1,01 %
CRÉSUS Bretagne	6,79 %
CRÉSUS Flandres - Dunkerque	2,14 %
CRÉSUS Gironde	3,52 %
CRÉSUS Ile de France	19,35 %
CRÉSUS Isere	0,35 %
CRÉSUS Lorraine	5,53 %
CRÉSUS Montpellier Geranto Sud	0,80 %
CRÉSUS Mulhouse (permanence pour les habitants de mulhouse ville)	1,51 %
CRÉSUS Gap	0,38 %
CRÉSUS Pays de la Loire	7,69 %
CRÉSUS Poitou-Charentes	2,27 %
CRÉSUS Rhone	0,88 %
CRÉSUS Roanne	0,18 %
CRÉSUS Toulouse	2,06 %
CRÉSUS Var	9,30 %
CRÉSUS Vendée	0,75 %
CRÉSUS Vosges	3,33 %
Espoir CRÉSUS - Montbrison	0,80 %
CRÉSUS Annecy	nouvelle association
CRÉSUS Ardennes	nouvelle association
CRÉSUS Nice	nouvelle association
CRÉSUS Niort	nouvelle association
CRÉSUS Normandie	nouvelle association

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL AU SERVICE DE L'INSERTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE DES PUBLICS FRAGILES

Une solution pour l'inclusion financière et sociale.



Le microcrédit permet aux personnes d'accéder à la mobilité et au marché de l'emploi, par le financement du permis de conduire, d'un véhicule, d'une formation ou encore de faire face à des frais de santé. On peut facilement tomber dans la précarité, synonyme de difficultés sociales, personnelles et familiales.

En partenariat avec :

- Le Fonds de Cohésion Sociale géré par la Caisse des Dépôts
- BNP Paribas Personal Finance
- La Société Générale
- Créa Sol
- Le Crédit Municipal de Paris
- Le Conseil Régional de Poitou-Charentes
- La Caisse d'Épargne
- Le Crédit Mutuel

Le microcrédit personnel concerne les particuliers n'ayant pas accès aux prêts bancaires classiques du fait de leur situation. Il est accordé dans le cadre d'un projet en relation avec l'insertion.

Les associations du réseau CRÉSUS instruisent les demandes de microcrédit personnel et établissent un bilan budgétaire de la capacité de remboursement du futur bénéficiaire et en assurent l'accompagnement. Les crédits sont octroyés par les banques partenaires.

6 470 personnes ont saisi le réseau soit directement soit via les portails internet ;

2 825 dossiers ont été instruits ;

985 demandes ont été financées.

Solidays 2017 : week-end d'intérêt public avec la participation de Dilemme®



CRÉSUS a organisé des sessions d'éducation budgétaire Dilemme au Festival Solidays "3 journées solidaires" du 23 au 25 juin 2017 grâce à l'invitation de notre partenaire la Banque Postale.

Solidays est un festival de solidarité à destination de la jeunesse dans le cadre d'une opération de sensibilisation au SIDA et aux autres maux de la société contemporaine. L'équipe Dilemme et CRÉSUS ont développé pour cette occasion une communication événementielle bâtie sur le slogan :



JE SORS
COUVERT
MAIS PAS
À DÉCOUVERT!



RAPPORT DE SYNTHÈSE DILEMME 2008 - 2017

PROGRAMME INNOVANT D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE

DILEMME est un programme d'éducation financière et budgétaire innovant disponible sur l'ensemble du territoire français, articulé autour de plusieurs outils ludiques à forte teneur pédagogique et adaptable à tout public.

La mission de DILEMME est de changer la relation à l'argent, de former des citoyens responsables ainsi que des consommateurs qui auront les outils et les connaissances nécessaires pour gagner en autonomie.

L'éducation budgétaire et financière est une réponse efficace, qui a déjà trop tardé à s'imposer, et qui permet à chacun et à chacune de devenir ou redevenir acteur et actrice de sa propre vie.



Cette mission se décline en différents objectifs :

-  **Aborder les problématiques de la gestion d'un budget par la pratique**
-  **Transmettre les savoirs de base concernant les produits bancaires et assuranciers**
-  **Promouvoir la consommation éclairée et responsable**
-  **Proposer des alternatives et des solutions en cas de difficultés financières**
-  **Informer sur les droits et devoirs de chacune et chacun concernant le monde de la banque, du crédit et l'assurance**
-  **Favoriser le dialogue autour de l'argent**
-  **Éviter la spirale du surendettement**
-  **Prévenir les risques liés aux jeux d'argent**
-  **Lutter contre la stigmatisation de certains publics
Désacraliser le rôle de la banque et de l'assurance**

Au 31 décembre 2016	2014	2015	2016	Total général au 31.12.2016
Nombre d'ambassadeurs (formateurs) formés	49	181	403	633
Nombre de sessions animées	2 352	6 480	13 680	22 512
Nombre de stagiaires	28 224	77 760	292 116	398 100
Nombre de formateurs ambassadeurs bénévoles CRÉSUS®	6	18	20	44
Nombre de stagiaires	144	432	1 708	2 284
Total stagiaires formés au 31.12.2016	28 368	78 192	293 824	400 384

RAPPORT DE SYNTHÈSE DILEMME 2008 - 2017

PROGRAMME INNOVANT D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE

Au 31 décembre 2016

Portail www.dilemme.org (Espace Ambassadeurs/Formateurs)

Primaire Dilemme® Junior	11 247	Demandeurs d'emploi	108 103
Collège/Lycée	24 023	Migrants	1 320
Jeunes CFA	80 115	Retraités	32 431
Jeunes fragilité financière	60 076	Intervenants sociaux	475
Adultes fragilité financière	78 877	Enseignants	1 854
Étudiants	950	Professionnels banques/finances	923

L'innovation pédagogique est au cœur du programme d'éducation financière et budgétaire Dilemme®

Essaimage ateliers budgétaires Dilemme Objectif 2017/2020 : 2 000 Ambassadeurs / 80.000 ateliers/an / Potentiel de déploiement 1 200 000 stagiaires/an	Coffrets pédagogiques - Clés pédagogiques - Hot line - Guides BGV Ardoises pédagogiques
Dilemme® Anim'App	Outil d'accompagnement des formateurs en ligne actualisé en temps réel
Dilemme® Académie E-learning 2017/2022	Développement d'une plateforme de formation continue sur les thèmes de la finance/assurance/budget personnel
Dilemme® E-Évaluation « Quiz » 2017/2020	Développement d'une plateforme interactive d'évaluation permanente des stagiaires (avant/après/+1 an)
Outils en ligne de suivi géolocalisé 2016/2017	Reporting et évaluation des sessions en temps réel
Dilemme® Junior	Appli V1 (V2 et V3 – 2018/2020)

Un Fonds d'Équité territoriale pour favoriser le déploiement sur l'ensemble des territoires dans un esprit de solidarité.

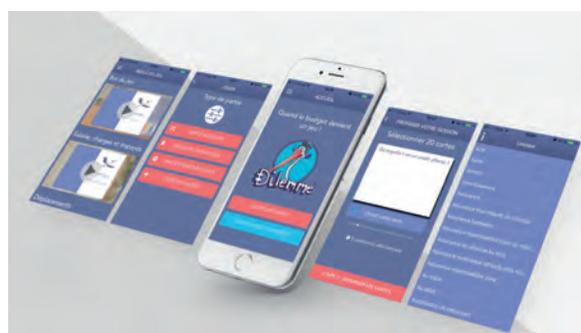
- Création d'un Fonds d'Équité territoriale permettant de favoriser le déploiement d'ateliers dans les zones rurales ou par les structures associatives à faibles moyens (**Métropole/Corse/Outre-Mer**).

Un programme ambitieux de R&D 2017/2020 DATA FOR GOOD (Intelligence artificielle)

- 2017/2020 : BGV APPLI FINANCES PERSONNELLES I.A.**
Développement d'un outil de gestion budgétaire automatisé et d'accompagnement personnel sécurisé interactif.
- 2017 : IMPACT DILEMME**
Synthèse en temps réel de la mesure d'impact du programme.

Un déploiement international progressif par transfert de compétences aux ONG

- DILEMME® FOR KIDS**
Royaume-Uni / Slovaquie / Russie
- DILEMME® ÉDUCATION**
Royaume-Uni / Belgique / Espagne / Slovaquie / Russie et Afrique



CRÉSUS : acteur de l'économie sociale et solidaire reconnu pour son indépendance, son éthique, son engagement et sa capacité d'innover.



BGV est une plateforme multimédia, conçue comme une « promesse de mieux vivre » la relation à l'argent et vise à renforcer l'autonomie financière des citoyens-consommateurs par une pédagogie adaptée, en favorisant l'accomplissement ultra-rapide de tâches fastidieuses par l'interactivité et la multiplicité des croisements de compétences accessibles à tous.

Doté de fonctionnalités performantes et sécurisées, l'outil développé est modulable et pourra être largement proposé par les partenaires bancaires, établissements financiers et acteurs institutionnels partenaires du projet (BGV étant accessible à tout citoyen ou sur prescription des partenaires) à leurs clients, usagers ou adhérents (nombre d'utilisateurs potentiels de la plateforme, évalué entre 250 000 et 28 millions d'utilisateurs).

Un projet d'innovation numérique axé sur l'évaluation d'impact : le projet BGV vise un impact social en terme de prévention du surendettement et d'inclusion financière des citoyens mais recherche aussi un impact économique et financier pour la société et pour les acteurs partenaires (impact positif de la prévention du risque de défaillance sur le Net Stable Funding Ratio).

Le déploiement du projet BGV s'accompagne d'une mesure d'impact en terme de coûts évités pour la collectivité (prévention du surendettement) et de gain de productivité pour les agents économiques (inclusion financière).

BGV fera l'objet d'une vaste campagne de communication via les réseaux sociaux. Il sera accessible à tout citoyen directement et sera également diffusé par les partenaires du projet avec une option d'émission de la fiche de dialogue certifiée, favorisant l'accès au crédit dans des conditions économiquement et socialement responsables.

PROJET 2018 - 2022 : BGV

WEBSERVICE BUDGET GRANDE VITESSE

RAV & BUDGET IDEAL

Votre Reste à Vivre :
Diagnostic actuel de ce qui vous restes après paiement de toutes de vos charges et crédits.

Votre Budget Idéal
BGV a détecté que votre budget peut être amélioré. Lancez votre programme personnalisé et fixez des objectifs Pour améliorer votre reste à vivre

CHARGES

Vos Charges :
Diagnostic actuel de vos charges. BGV vous aide à détecter les postes d'économie.

CREDITS

Vos crédits :
Diagnostic actuel de vos crédits. BGV vous aide à détecter les postes d'économie.

OPTIMISATION DE BUDGET

Lancez votre programme personnalisé et fixez des objectifs BGV détecte vos droits et ce que vous pouvez économiser pour maîtriser votre budget et mieux épargner

PROGRAMME PERSO

Après analyse de votre situation, l'application vous guide dans l'optimisation de votre budget avec un programme sur mesure. Ce programme vous dévoile les secrets qui vous permettent de payer moins chère en vue de votre situation. Vous payez donc moins chère et de cette manière vous augmentez le RAV.

L'objectif de ce service est de vous faire atteindre le budget idéal.





PROTÉGER

Proposition 1 : Créer enfin un registre national des crédits en France

La France est le dernier pays européen à ne pas disposer d'un registre national des Crédits qui permettrait à la fois de réduire le risque de surendettement en évitant l'octroi d'un crédit de trop et favoriserait également un meilleur accès au crédit dans des conditions protectrices. L'association CRÉSUS propose d'expérimenter une solution innovante et respectueuse de la vie privée placée au service des citoyens.

Proposition 2 : Etendre aux travailleurs non salariés et aux entrepreneurs individuels l'accès aux procédures de surendettement

Aujourd'hui les travailleurs non salariés en situation de surendettement personnel sont obligés de liquider leur activité avant de bénéficier d'une procédure de surendettement alors même que leur projet professionnel est en cours de développement. Cette situation est intolérable et détruit les perspectives d'avenir de centaines de milliers de ménages.

ÉDUIQUER

Proposition 3 : Donner un signal fort en faveur de l'éducation financière et budgétaire des jeunes

L'éducation financière et budgétaire pour nos jeunes est aujourd'hui indispensable pour leur permettre de faire face à la complexité de la vie économique et sociale et prévenir le risque d'exclusion financière. Nous proposons que l'Education nationale de demain instaure au même titre que ce qui existe pour la sécurité routière une attestation d'initiation budgétaire en milieu scolaire pour chaque jeune en collège qui deviendront ainsi des citoyens autonomes et responsables, capable de gérer leur budget et de gagner en liberté !

Proposition 4 : Initier une Journée Nationale du Budget en France

Aujourd'hui en France, un dossier de surendettement est déposé toutes les 3 minutes avec des conséquences en termes d'exclusion d'une gravité exceptionnelle (divorces, suicides, dépression...) et nous sommes convaincus que l'instauration d'une journée nationale du budget contribuerait à renforcer l'information de nos concitoyens et leur permettrait de mieux maîtriser des concepts budgétaires et financiers.

Dans un contexte économique compliqué, où l'insécurité et l'imprévu affaiblissent toutes les strates de la société, l'instauration d'une journée nationale du budget permettra à chacun de devenir ou redevenir acteur de sa vie, capable d'échanger d'égal à égal avec les institutions fondamentales de la société.

ÉTUDE ET RAPPORTS - NOS 6 RECOMMANDATIONS



LIBÉRER

Proposition 5 : Introduire en droit français l'indemnisation chômage des travailleurs non salariés et entrepreneurs individuels

Les travailleurs non salariés et les entrepreneurs individuels constituent une richesse pour la France qu'il faut encourager mais en cas de défaillance, leur sort est souvent misérable. Leur vie ne doit pas se construire dans la peur du lendemain et il est normal qu'ils puissent cotiser au titre de la perte d'emploi et en cas de coup dur, en bénéficier dans la limite d'un plafond. Le coût pour notre société est nul et ce serait un signal fort en faveur de ces travailleurs et de leurs familles.

Proposition 6 : Adopter une charte d'inclusion des « entrepreneurs fragiles »

Au même titre que la charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement qui favorise l'accompagnement des clients fragiles, nous proposons aux pouvoirs publics d'initier une charte en faveur des « entrepreneurs et travailleurs non salariés fragiles » qui s'imposerait aux banques, aux créanciers et aux cabinets comptables afin de proposer aux entrepreneurs fragiles par tout moyen approprié un accompagnement ou une orientation vers un acteur tiers capable de les aider à rétablir la situation.



PRIX ERNST & YOUNG DE L'ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE :
QUATRE ALSACIENS AU PALMARÈS

PUBLIÉ DANS LE DNA RÉGION, ÉDITION DU 03/10/2017



EY a dévoilé hier soir le nom des lauréats du prix de l'Entrepreneur et de la start-up de l'année pour la région Est. Neuf prix ont été remis devant quelques 150 chefs d'entreprise réunis à la Villa Quai Sturm à Strasbourg.

Les deux prix les plus prestigieux ont été remportés par des entreprises lorraines. Le prix de l'entrepreneur de l'année est allé à Philippe Semin, président de la société Semin, spécialisée dans la commercialisation d'enduits destinés aux professionnels du bâtiment, installée à Kedange-sur-Canner en Moselle. C'est lui qui représentera la région Est lors de la finale nationale qui aura lieu le 17 octobre à Paris.

La société Moustache Bike de Golbey, qui s'est fait un nom dans la fabrication de vélos électriques, a obtenu le prix de la start-up de l'année. Son président Emmanuel

Antonot et son directeur général Grégory Sand ont également été récompensés par le prix Born global, qui récompense leur développement à l'international.

CGV, T & S, Fehr et CRÉBUS

Quatre entreprises et associations alsaciennes figurent également au palmarès. Le prix de la vision stratégique a été décerné à Tony Fasciglione, PDG du fabricant de décodeurs CGV (DNA du 9 septembre 2017) d'Ostwald pour la façon dont l'entreprise s'est transformée afin de s'adapter au marché. Le prix de l'entreprise globale a, lui, été remis à Jérémie Huss, président du groupe Technology & Strategy (DNA du 29 septembre 2017), qui réalise 70 % de son chiffre d'affaires à l'export.

Le jury a tenu aussi à adresser une mention spéciale à la famille Fehr, dirigeante du groupe spécialisé dans les produits en béton

(Reichshoffen) pour son développement de l'autre côté du Rhin au travers du prix de l'entrepreneuriat franco-allemand. Il a par ailleurs rendu hommage à Jean-Louis Kiehl, le président de l'association alsacienne CRÉBUS. Son action contre le surendettement a été saluée par le prix de l'engagement sociétal.

EY a relevé enfin la réussite de François Piot, président de la société de Gondreville Prêt à Partir, qui a obtenu le prix de l'entreprise familiale, ainsi que celle d'Eric Rosello et d'Erik Pourtau, cogérants de la société Sysaxes d'Études (Doubs), désormais titulaires du prix de la stratégie disruptive.

Au total, 14 candidats (dont les Alsaciens Bagelstein, Agosphère, AMA Santé, 2crsi, Les Jardins de Gaïa et Argru) avaient été sélectionnés pour participer à ces trophées qui s'adressent aux entrepreneurs les

plus performants, « ceux qui font avancer l'économie », a souligné Paul Gerber, directeur général d'EY pour la région Est. Pour concourir, les entreprises doivent en effet afficher une rentabilité d'au moins 3 % et une croissance cumulée sur les quatre derniers exercices de 20 % pour un chiffre d'affaires compris entre 10 et 100 millions d'euros, et de 15 % pour un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros. Les start-ups doivent, elles, avoir réalisé un chiffre d'affaires d'au moins un million d'euros durant le dernier exercice ou déjà effectué une levée de fonds du même montant.

« Cette année, a constaté Paul Gerber, nous avons eu plus de facilité à trouver des candidats éligibles à nos critères ». C'est pour lui « un signe que l'économie va mieux ».

LE DIGITAL, ARME CONTRE LE SURENDETTEMENT

PUBLIÉ DANS LE DNA RÉGION, ÉDITION DU 26/10/2017



Jean-Louis Kiehl, président de la fondation CRÉBUS : « BGV permettra d'aller plus loin en matière de prévention » - PHOTO DNA

La Fondation CRÉBUS est en train de se doter d'une arme nouvelle pour lutter contre le surendettement. Elle va investir près de 3 millions d'euros pour développer une plateforme web d'accompagnement à la gestion budgétaire. Un outil simple, intelligent, qui sera mis gratuitement à la disposition de tous.

Jean-Louis Kiehl s'est fait une raison : le registre national des crédits à la consommation, pour lequel il milite depuis plus de 25 ans, ne verra sans doute jamais le jour. La création de ce dispositif, destiné à lutter contre le surendettement en répertoriant l'ensemble des crédits détenus par un particulier, avait pourtant été prévue par la loi Hamon sur la consommation en 2014. Las, la mesure a été retoquée par le Conseil constitutionnel.

Le président de la fondation CRÉBUS (extension nationale de la Chambre régionale du surendettement social) a donc décidé de changer d'angle d'attaque. L'idée est toujours de faire de la prévention, mais autrement. L'organisation va en fait tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le digital pour créer « une application interactive, dotée de fonctionnalités innovantes, permettant au consommateur de maîtriser en temps réel sa situation budgétaire et financière ».

Son nom : le BGV (budget à grande vitesse).

Rassurer et accompagner

Le prototype, développé par le data lab de CRÉBUS, existe déjà. Très simple d'utilisation « pour rassurer les utilisateurs », il « agrège les comptes bancaires, intègre toutes les informations sur les charges » (loyer, électricité, gaz, assurances, impôts, etc) et « calcule chaque jour ce qui reste jusqu'à la fin du mois ». Résultat, « il permet en cinq minutes de savoir combien d'euros on peut dépenser quotidiennement », et envoie des alertes en cas de dérive, explique Jean-Louis Kiehl.

Le système, qui a recours à l'intelligence artificielle, est également capable de simuler l'impact d'un projet de prêt sur le budget, de générer automatiquement des lettres de réclamation ou encore de calculer les aides auxquelles la personne a droit (comme par exemple les APL ou le RSA activé) et d'établir la liste

des documents qu'elle doit réunir pour demander à en bénéficier. Doté d'un coffre-fort numérique, il pourra aussi prévenir lorsqu'il faudra renouveler ses documents (passeport, carte de séjour, etc).

Si tout se passe comme prévu, cette application sera disponible gratuitement (auprès des établissements financiers partenaires de CRÉBUS) sur smartphone et sur ordinateur dans un peu moins d'un an. Le travail de développement, qui a débuté l'an dernier, n'est en effet pas achevé. Pour le mener à bien, « nous allons recruter des ingénieurs et des spécialistes en data », annonce Jean-Louis Kiehl.

Pour cela, « nous allons travailler avec des grands groupes qui vont nous aider à travers du mécénat de compétences ». Une équipe s'installera à Saclay, au plus près des centres de recherche. Une autre est en place depuis le mois de juillet à la Station F, l'incubateur

de start-ups géant, créée par Xavier Niel à la Halle Freyssinet à Paris - où « nous avons été sélectionnés comme entreprise de l'économie sociale et solidaire », explique le président de CRÉBUS. L'essentiel de l'équipe, composée au total de 12 personnes, sera cependant basé à Strasbourg, dans un nouveau laboratoire digital en cours d'aménagement pour un montant de 800 000 euros.

Au total, CRÉBUS (qui ne perçoit pas de subventions publiques*) prévoit d'investir 2,9 millions d'euros en trois ans dans ce programme. Pour le financer, « nous allons lever des fonds obligataires auprès des ISR (fonds d'investissement socialement responsable) », annonce son président. Une démarche sans risque pour la fondation : « Si ça marche, l'État rembourse. Si ça ne marche pas, les investisseurs acceptent de perdre de l'argent. »

L'organisation, qui a « déjà des demandes de l'étranger » pour son application, pourra aussi compter sur une subvention de Bpifrance pour doter BGV d'une fonctionnalité supplémentaire en 2019 : une fiche de dialogue certifiée, destinée à faciliter l'accès au crédit dans des conditions « économiquement et socialement responsables ». Un dispositif qui rendra caduque, une fois pour toutes, la question de la création d'un fichier national des crédits.

(*) Le budget de CRÉBUS provient intégralement des dons versés par ses 60 partenaires (banques, organismes de crédit, etc) pour continuer à accompagner les personnes en difficulté, aider leurs enfants et petits-enfants. La France est le dernier pays d'Europe ne disposant pas d'un fichier national recensant les crédits aux particuliers, les banques refusant de partager leurs informations. En attendant que la situation évolue, les surendettés vivent un cauchemar.

Morts à crédit, de Frédéric Castaignède (Fr., 2017, 95 min).

AU LYCÉE PROFESSIONNEL D'ARCHES DE LONGWY : BAC PRO, BOULOT, EUROS. . .

PUBLIÉ DANS LE RÉPUBLICAIN LORRAIN, ÉDITION DU 18/01/2018



Annick GOURY et Pascal FANARA (ci-dessus) sont respectivement vice-présidente et président de l'association CRÉSUS Lorraine. Photos RL

Ce mercredi, des Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne du lycée Darche ont profité d'une rencontre avec des bénévoles de la Chambre régionale du surendettement social, dit CRÉSUS. Surprenant comme rendez-vous ? Ses initiateurs l'expliquent.

Qu'est-ce que la Chambre régionale du surendettement social, dit CRÉSUS ?

Pascal FANARA, président de CRÉSUS Lorraine : « C'est une association loi 1901 qui s'occupe de surendettement. Elle aide les personnes en situation financière compliquée. Il existe 30 associations Crésus indépendantes en France. La nôtre aide plus de 1 000 foyers par an. »

De quelle manière les aidez-vous ?

Pascal FANARA : « Dans la moitié des cas, nous aidons à constituer des dossiers de surendettement adressés à la Banque de France. Environ 10 % de nos visiteurs viennent

nous voir pour un micro-crédit, compris entre 300 et 3 000 €. Ces personnes ne peuvent plus s'adresser directement aux banques. Nous servons d'intermédiaire et participons à leur inclusion sociale : ces prêts aident souvent à financer l'achat ou la réparation d'une voiture, un passage d'un permis, des frais de soins... Nos missions nous amènent à accompagner des demandeurs chez leur banquier, un huissier, aux services des impôts... Depuis huit ans, nous assurons aussi des interventions de prévention en milieu scolaire ou adulte. »

N'est-ce pas surprenant de parler de surendettement à des lycéens ?

Pascal FANARA : « Nous ne sommes pas là pour parler de surendettement, mais de budget. Nous faisons un peu d'éducation civique... La banque, comment ça marche ? Les impôts, qu'est-ce que c'est ? L'objectif est de répondre à ces questions de manière pédagogique. Bientôt,

ces lycéens de 17 ou 18 ans devront peut-être se trouver un logement, payer un loyer, des factures de gaz ou d'électricité, une taxe d'habitation... »

Jean-Raphaël WEBER, professeur de lettres, histoire et géographie au lycée Darche : « Si ces élèves de Terminale Bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne, N.D.L.R.) décrochent leur examen en juin, certaines iront directement travailler. Elles seront rapidement confrontées à la réalité de la vie, du monde professionnel. Elles devront gérer leurs dépenses, avec une rémunération parfois faible. Celles qui exerceront comme aides à domicile utiliseront leur véhicule personnel, des frais souvent mal indemnisés. Par ailleurs, elles seront amenées à suivre des personnes surendettées, qu'elles aideront à établir un budget... Mais pour l'instant, ces lycéennes sont encore encadrées, chouchoutées, un peu dans un monde de Bisounours... »

Le sujet central de votre intervention est donc la bonne gestion financière ?

Pascal FANARA : « Exact. Et le surendettement est la conséquence d'une mauvaise gestion. Tout comme le mal-endettement... »

Le « mal-endettement » ? De quoi s'agit-il ?

Pascal FANARA : « Cette forme d'endettement résulte de l'achat d'un produit qui n'apporte, au final, pas de valeur ajoutée. Vous en avez l'exemple avec les smartphones à la mode. Déjà chers, ils entraînent d'autres dépenses, comme des accessoires spécifiques à une certaine génération de produits. Résister à ce genre de tentations est d'autant plus complexe dans notre société moderne, un monde de consommation pour la consommation, où l'argent est de plus en plus dématérialisé... »

PETITE ÉCLAIRCIE EN BRETAGNE

PUBLIÉ DANS LE TÉLÉGRAMME, ÉDITION DU 09/04/2018



Pour la première fois depuis sa création en 2007, l'association CRÉSUS Bretagne a relevé une légère baisse des personnes en situation de surendettement en 2017.

1. Baisse globale de 2 % des personnes aidées en 2017.

L'association CRÉSUS, qui tenait son assemblée générale, lundi, intervient à deux niveaux : d'une part en accompagnant les demandeurs dans leurs démarches amiables et judiciaires vers la commission de surendettement de la Banque de France ; de l'autre, en aidant à établir un diagnostic financier, à monter un dossier de microcrédit, ou encore en tant que médiateur avec les banques. En 2017, elle a reçu 1 748 personnes pour une aide au règlement d'une situation de surendettement. C'est 42 de moins qu'en 2017 et aussi la première fois que ce chiffre baisse

en six ans. Une statistique qu'il faut rapporter toutefois aux ouvertures successives de permanences dans les quatre départements bretons, le Finistère étant le mieux loti avec onze antennes pour 25 régionales. « L'accueil est plutôt stable sur nos sites historiques comme à Quimper (241 dossiers), confie Michel Gour, président de CRÉSUS. En revanche, c'est là où nous nous sommes implantés récemment, notamment en Ille-et-Vilaine, que la demande explose (cinq dossiers en 2007 pour 273 en 2017) ».

" Chacun peut se retrouver un jour dans une situation de surendettement. Contrairement à ce que l'on peut croire, ce ne sont pas des cas limités aux achats compulsifs. "

2. Pas de profil type du surendetté.

Si les 40-49 restent la tranche d'âge la plus concernée (29 %) par des demandes auprès de Crésus, ils

sont suivis de près par les 30-39 ans (25 %) et les 50-59 ans (19 %). « Il ne nous est pas possible de dresser un profil type du surendetté en raison des situations souvent propres à chaque catégorie d'âge », poursuit Michel Gour. Majoritairement, les principales causes financières du surendettement sont les faibles revenus ou la perte de ressources. Les crédits à la consommation et les prêts immobiliers n'arrivent qu'en troisième ou quatrième position. « Un couple qui divorce, un départ à la retraite mal anticipé, un licenciement ou un accident du travail. Chacun peut se retrouver un jour dans une situation de surendettement.

Contrairement à ce que l'on peut croire, ce ne sont pas des cas limités aux achats compulsifs. On voit ainsi de plus en plus de personnes de la troisième ou quatrième génération à nos permanences ».

3. Renforcer le maillage dans les Côtes-d'Armor.

L'association CRÉSUS compte 78 membres actifs qui assurent bénévolement les permanences dans 24 villes bretonnes. À la suite de la fermeture de celle de Lamballe, et pour répondre à la demande, elle en inaugurerait une nouvelle en juin à Saint-Brieuc, au Point d'accès au droit, rue de Genève (les trois autres sont à Dinan, Rostrenen et Lannion). Enfin, la permanence téléphonique reçoit une douzaine d'appels par jour et le site de l'Association connaît une fréquentation en hausse régulière, avec un pic au mois de mars.

Crésus Bretagne
Tél. : 06 15 86 66 94
Site internet : www.cresus-bretagne.fr

TV : « MORTS À CRÉDIT » MET EN LUMIÈRE LE RAVAGE DES PRÊTS À OUIRANCE

PUBLIÉ DANS LE MONDE, ÉDITION DU 20/06/2017



Aujourd'hui en Europe, une personne sur vingt est touchée par le surendettement. À cause de lui, on peut perdre tout espoir, ne plus dormir, être tenaillé par l'angoisse, la honte, voire parfois se donner la mort, comme le souligne de manière inquiétante l'enquête approfondie que Frédéric Castaignède a menée de Madrid à Londres, de Paris à Athènes et Reykjavik.

Face caméra, des citoyens britanniques, français, grecs, danois ou encore suédois racontent la spirale dans laquelle ils sont aspirés : les crédits pris pour en rembourser d'autres, les menaces de certains créanciers, l'angoisse au quotidien.

Depuis la crise financière mondiale de 2008, le profil des endettés a changé : ce ne sont plus nécessairement des acheteurs compulsifs mais les victimes d'un système - telle la bulle immobilière - ou ce que l'on appelle pudiquement des

accidents de la vie (chômage, divorce...).

Redoutables techniques de marketing

Si le cycle infernal n'a pas de frontières, chaque pays a sa spécificité pour piéger les malheureux, qu'ils soient issus de milieux modestes ou, de plus en plus, des classes moyennes, endettées pour l'achat immobilier. En Espagne ou en Islande par exemple, la bulle immobilière est la cause principale de ce fléau. Au Danemark, les taux d'endettement sont monstrueux et certains organismes proposent même aux jeunes, directement sur leur portable, des « prêts SMS » avec des taux d'intérêt stratosphériques. Au Royaume Uni, des organismes sans scrupule, ayant pignon sur rue, offrent des prêts à très court terme à des taux indécents qui pour certains avoisinent sur un an 1 223 % !

En France, de grandes banques ont

racheté des organismes de crédit et font appel à de redoutables techniques de marketing afin de vous faire craquer sur le fameux crédit renouvelable que vous ne sentez pas passer... Même si la loi Lagarde de 2010 permet d'encadrer les crédits à la consommation, des banquiers trouvent encore la parade pour contourner la loi et en proposer d'autres à une clientèle insolvable.

Dans ce paysage inquiétant, ce documentaire a le mérite de donner largement la parole à celles et ceux, souvent bénévoles, qui se battent au sein d'associations pour tenter d'éviter le pire aux victimes du surendettement. Au Royaume Uni, où la situation des économiquement faibles est très préoccupante, un organisme comme Step Change leur propose des plans de remboursement acceptables. En Espagne, la PAH (Plateforme des victimes du crédit hypothécaire) s'occupe des dossiers douloureux de familles ex-

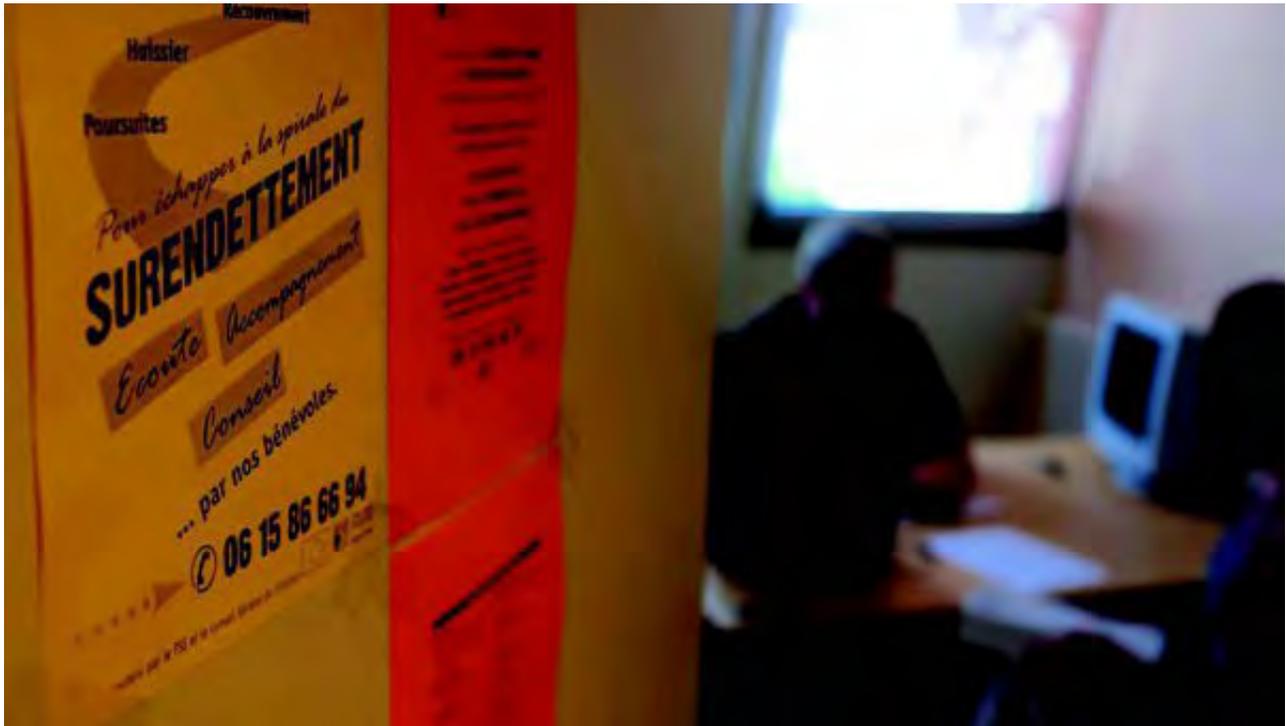
pulsées de leurs logements.

En France, l'association CRÉSUS, qui comprend six cents bénévoles (dont d'anciens banquiers), abat un travail considérable pour sortir de la misère des gens endettés jusqu'au cou, souvent paumés, parfois révoltés. « A CRÉSUS, il n'est pas rare de recevoir trois générations en même temps », souligne son président Jean-Louis Kiehl, qui voit de plus en plus de seniors emprunter pour aider leurs enfants et petits-enfants. La France est le dernier pays d'Europe ne disposant pas d'un fichier national recensant les crédits aux particuliers, les banques refusant de partager leurs informations. En attendant que la situation évolue, les surendettés vivent un cauchemar.

*Morts à crédit, de Frédéric Castaignède
(Fr., 2017, 95 min).*

"FIN DE MOI(S)", SURVIVRE FACE AU SURENDETTEMENT

PUBLIÉ DANS FRANCE INFO BRETAGNE, ÉDITION DU 22/11/2017



En France, en 2013, on dénombre 750 000 ménages surendettés. Le phénomène touche toutes les catégories sociales. Sylvain Bouttet a suivi le travail des bénévoles de l'association Crésus en Bretagne, lesquels tentent de venir en aide à des personnes acculées.

225 000 dossiers de surendettement ont été déposés auprès de la commission de surendettement de la Banque de France au cours des douze derniers mois, soit un dossier toutes les deux minutes. Le phénomène s'amplifie et touche désormais toutes les catégories sociales.

Des budgets fragilisés, un imprévu et tout va très vite

L'augmentation du coût de l'énergie, des transports, des contributions diverses, la stagnation du pouvoir d'achat, ont considérablement fragilisé le budget des particuliers.

Lors d'un récent sondage, un tiers des français déclarait avoir des revenus insuffisants pour boucler leurs fins de mois. Le moindre grain de sable suffit alors à basculer dans la spirale infernale qui conduira au surendettement. 75 %

des dossiers sont liés à des "accidents de la vie": problèmes de santé, divorce, perte d'emploi.

A Brest, le travail des bénévoles de l'association Crésus

Ils sont une soixantaine de bénévoles sur la région Bretagne à venir en aide aux personnes surendettées. Dans son film, Sylvain Bouttet montre leur travail, les entretiens qui se succèdent dans leurs locaux. Pour Joël Loury, président de Crésus Bretagne, il faut savoir manier l'empathie mais "aussi dire la vérité". L'équipe ficelle les dossiers, reste dans le factuel, pour être plus efficace. Sylvain Bouttet laisse aussi à entendre les messages de désespoir laissés sur le répondeur.

A travers les témoignages, on ressent la

peur, la frustration, la culpabilité. Pour certains, la situation ne fait que durer, s'enlise. Les instances concernées, banque, et organismes de crédit imposent leur rythme.

"Je voulais un regard frontal sur ces situations"

Sylvain Bouttet a d'abord rencontré Joël qu'il a trouvé à la fois "charismatique et humble". Lors des entretiens chez Crésus, le réalisateur présente son projet, les témoins acceptent une fois sur deux d'être filmés. "J'ai rencontré des gens qui gagnaient très bien leur vie et puis suite à des conneries, une perte d'emploi, des problèmes familiaux, tout s'enchaîne. Il y a aussi la question du train de vie, au dessus de ses moyens, que l'on observe très souvent."

"Je voulais les filmer crûment, mais

avec empathie. Quand on les regarde, on s'identifie, on se sent mal à l'aise". La responsabilité des banques et des organismes de prêt est pour lui indéniable"

4 milliards d'euros de bénéfice seraient réalisés par les banques, rien que sur les intérêts des découverts" tempête t-il et d'ajouter "On ne vous tend jamais la main, si on vous la tend, c'est pour vous prendre."

Fin de moi(s), un film réalisé par Sylvain Bouttet

Une co-production France Télévisions - Carrément à l'ouest

Diffusion le lundi 28 novembre 2016, sur France 3 Bretagne, France 3 Centre Val-de-Loire et France 3 Pays de la Loire.

LES PERSONNES SURENDETTÉES PEUVENT COMPTER SUR CRÉSUS

PUBLIÉ DANS LA DÉPÊCHE, ÉDITION DU 10/05/2017

Depuis cinq ans, l'association CRÉSUS œuvre à l'accompagnement des personnes surennettées. Les dossiers s'accumulent et les 15 bénévoles ont bien besoin de renfort.

Tout le monde connaît l'expression «être riche comme CRÉSUS». Plus de 2 000 ans après la fin de son règne, le roi lydien a désormais une association à son nom. Qui s'occupe des plus pauvres. Depuis cinq ans, l'association nationale CRÉSUS s'est installée à Toulouse avec un objectif : aider les personnes surennettées. Malheureusement, la structure marche à plein régime. «On est quasiment saturé», explique Fabrice Messoumian, président de l'antenne toulousaine.

Avec 1 million de foyers français surennettés et 200 000 dossiers déposés par an à la Banque de France, il y a en effet de quoi faire. D'autant que

ce phénomène qui est en constante augmentation touche toutes les classes sociales. «Être surennetté signifie ne plus être capable de rembourser ses dettes, indique Fabrice Messoumian. On peut être pauvre, c'est-à-dire avoir des revenus en dessous d'un certain seuil, sans pour autant être surennetté.»

Une éducation budgétaire

La plupart du temps, les gens poussent la porte de CRÉSUS «trop tard» ou n'osent pas contacter d'eux-mêmes la Banque de France. «Contrairement à ce que l'on entend parfois sur ceux qui profitent du système, on reçoit énormément de gens qui n'osent pas jouir d'un processus d'aide qui peut leur trouver une solution», estime le président de CRÉSUS 31. Les sentiments de «peur» des créanciers, du recommandé ou la «honte» vis-à-vis de l'entourage en font un sujet souvent «tabou».

Les causes sont multiples. La société de l'hyper consommation et la «généralisation» des crédits «même pour les petits achats», note Fabrice Messoumian, l'augmentation du chômage et de la précarité, de l'isolement et des familles monoparentales caracolent en tête des motifs de surendettement. Mais quand survient un accident de la vie comme la perte d'un emploi, un divorce ou encore, le décès d'un proche, c'est vite l'enlisement. «Le manque d'éducation à l'argent est par ailleurs un vrai problème : les gens ne savent plus gérer un budget, estime Fabrice Messoumian. On milite pour une éducation budgétaire comme on le fait pour l'éducation routière.» Alors ce travail d'apprentissage, le président de CRÉSUS le mène avec des équipes qui ont grandement besoin de renfort.

Appel aux bénévoles

Monter un dossier de surendettement auprès de la Banque de France, encourager au regroupement de crédits, émettre des demandes de délai de grâce ou restructurer un budget : voilà le travail mené par les bénévoles. Mais le préambule reste l'écoute de la personne. Pour l'heure, CRÉSUS organise des permanences à l'Île du Ramier, la Maison des associations d'Empalot, au centre CAF des Izards, à SOS familles Emmaüs de la Cité de l'Hers, au Petit-Capitole de Lardenne ou encore, à la mairie d'Aucamville. Contact : 06 52 74 26 01 ou www.CRÉSUS.toulouse.org

Le chiffre : 1 000 personnes accompagnées par CRÉSUS Toulouse. En 2017, CRÉSUS Toulouse a accompagné 1 000 personnes dont 75 % ont déposé des dossiers de surendettement à la Banque de France.

INTERVIEW DANS PARIS MATCH SURENDETTEMENT : RÉAGIR DÈS LA PREMIÈRE ALERTE

ARTICLE PUBLIÉ DANS LE MAGAZINE PARIS MATCH ET SUR LE SITE LE 13/09/2017

L'accumulation de difficultés financières, parfois anodines en apparence, cause le surendettement. Voici comment éviter la détérioration de la situation.



Paris Match. Quels sont les signes précurseurs du surendettement ?
Jean-Louis Kiehl* : Plusieurs, souvent, se cumulent : découvert tous les mois, impossibilité d'épargner ne serait-ce que 50 €, ou encore report de certaines échéances, comme le paiement du loyer ou des charges de copropriété. Dès que vous êtes confronté à l'une de ces situations, ne perdez pas de temps.

Comment réagir ? Le premier réflexe consiste à analyser vos finances. Prenez

vos extraits bancaires des trois derniers mois et détaillez vos catégories de frais et de charges courantes incompressibles – impôts, loyers... Ensuite, énumérez les charges variables : frais de transport, assurances, téléphone. La différence entre vos ressources et vos charges, c'est votre «reste à vivre», soit la somme dont vous disposez chaque mois pour vos achats, vos loisirs... Si ce montant est faible ou négatif, vous êtes confronté à un problème important.

Comment y remédier ? Regardez si vous pouvez réduire vos charges variables, en négociant à la baisse vos contrats de téléphonie ou d'assurance. Vérifiez si vous n'avez pas droit à certaines aides sociales, grâce à une simulation sur le site mes-aides.gouv.fr. Vous pouvez solliciter

votre mutuelle, qui dispose d'un fonds d'aide ponctuelle permettant de payer un rappel de charges ou une échéance de loyer en retard. Enfin, demandez à votre banque de transformer votre découvert en crédit amortissable. Vous commencerez alors à rembourser votre découvert et éviterez de cumuler les agios.

Et si la situation ne s'améliore toujours pas ? Ne prenez surtout pas un crédit pour rembourser vos dettes, le problème n'en serait que plus grand. Vous avez la possibilité de demander un délai de grâce auprès du tribunal d'instance pour geler vos dettes pendant deux ans. Cette requête peut aboutir si vous êtes en attente d'une somme conséquente provenant d'une succession, ou de la vente de votre logement.

Pourquoi ne pas déposer un dossier de surendettement à la Banque de France ? Il s'agit de votre ultime recours. Si votre dossier est estimé recevable, pendant un maximum de deux ans, vous arrêterez de rembourser vos crédits et de vous acquitter de vos dettes. Les procédures de saisie sont suspendues, pas le paiement de vos charges courantes. Vous êtes inscrit au Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP). Un plan de redressement de vos finances sera mis en place pour rétablir votre situation.

* Président de la Fédération française des chambres régionales du surendettement social (CRÉSUS).

UNE ASSOCIATION POUR LUTTER CONTRE LE SURENDETTEMENT PUBLIÉ DANS LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, ÉDITION DU 05/06/2018



Les difficultés financières, les problèmes avec les banques, le surendettement... Autant de sujets qui touchent Didier Bergé.

Se rendre utile et mettre son expertise au service des autres, voilà ce qui a poussé ce Haut-Savoyard, par ailleurs professionnel dans l'industrie, à créer, avec Véronique Toggwyler, une antenne du réseau Crésus sur les deux départements savoyards.

« Crésus, pour Chambres régionales du surendettement social,

est un réseau d'associations fédérées, à but non lucratif, dont la mission est reconnue d'utilité publique. » Un réseau qui regroupe aujourd'hui près de 30 associations en France et 600 experts tous bénévoles.

Accompagner les particuliers et les autoentrepreneurs en difficulté

Créée en mars 2018, Crésus des 2 Savoie, s'est fixé quatre missions : prévenir le surendettement, et accompagner les personnes qui s'y trouvent confrontées ; dispenser des formations pour faire de la prévention notamment dans les établissements scolaires ; proposer un accompagnement budgétaire

personnalisé aux personnes qui ont du mal à gérer leur budget. Et favoriser le microcrédit social. « Cela peut passer par un prêt (jusqu'à 3000 euros), pour aider une personne ayant besoin de financer son permis de conduire pour travailler », explique le président de la toute jeune association, aujourd'hui entouré d'une petite équipe de bénévoles.

« Notre objectif est d'être au plus près non seulement des particuliers en situation difficile, mais également des autoentrepreneurs en difficulté. Et nous voulons aussi nous investir pour développer un programme innovant d'édu-

cation financière et budgétaire, particulièrement à destination des plus jeunes... »

Des objectifs louables et une association qui veut très vite se faire connaître auprès des acteurs locaux, publics ou privés (mairies, services sociaux, banques, entreprises...) pour gagner en efficacité.

Vous pouvez contacter l'association contact.cresus2savoies@gmail.com
Tél. : 06 19 61 90 40.

Au bord du gouffre financier?

Toulon L'association, riche d'humanité, accueille et conseille les personnes en grande difficulté financière. Et peut accompagner les procédures de surendettement

Vous nous avez sa-
vés la vie!» La
phrase est parfois à
prendre au sens premier.
«Oui, il nous arrive d'éviter
des suicides», témoigne Catherine Sias, présidente varoise de Crésus (Chambre régionale du surendettement social) et vice-présidente nationale. L'association accueille et accompagne les personnes en grande difficulté financière. Et lutte contre le surendettement. Mais quand ce n'est plus possible, met en place les procédures adéquates. Avec savoir-faire et rigueur: «Les 250 dossiers de surendettement que nous avons déposés en 2016 ont tous été acceptés.»

Familles monoparentales et classes moyennes

Impossible de dessiner un profil type de «surendetté». Les bénévoles de Crésus rencontrent des personnes de toutes conditions. Celles qui relèvent des minima sociaux mais aussi des familles monoparentales, des salariés. «Et beaucoup de classes moyennes», précise Catherine Sias. Ils arrivent de leur propre initiative ou sont adressés par un organisme ou une association mais la même règle s'applique à tous: «Nous leur demandons de ne rien nous cacher de leur situation financière.» Même s'il est souvent dou-



Difficile de dessiner un portrait type du public surendetté. Toutes les catégories sociales sont concernées. (Photo H. L.)

oureux de regarder la vérité en face, c'est la condition indispensable pour obtenir de l'aide et/ou des conseils avisés.

Toujours plus de retraités

«Cela fait un an que nous voyons de plus en plus de retraités, issus de catégories a priori sans souci d'argent». La raison? Ils sont de plus

en plus nombreux à se mettre dans des situations difficiles pour aider leurs enfants et petits-enfants.

«Nous tirons la sonnette d'alarme: aider les enfants, c'est bien mais les retraités doivent aussi penser à eux!», lance la présidente de Crésus. Car certains vont même jusqu'à vendre leur logement pour épauler financièrement leur famille.

Et de primo-accédants à la propriété

Voilà encore une catégorie de Varols qui se retrouve de plus en plus fréquemment prise à la gorge. À entendre le discours ambiant, les faibles taux d'intérêt rendraient plus facile que jamais l'accès à la propriété. Or, nous recevons de nombreuses per-

sonnes qui ne parviennent plus à rembourser les mensualités de leur crédit immobilier.» Auquel s'ajoutent parfois des charges de copropriétés qui plombent sévèrement les budgets.

Cas 3 000 à 4 000 euros qui font défaut

Ce ne sont pas des dizaines et des dizaines de milliers d'euros qui font bas-

culer la plupart des surendettés. Mais le plus souvent un «trou» de 3 000 à 4 000 euros impossible à combler. «Leur découvert bancaire est là, tous les mois. C'est une spirale sans fin.»

D'abord des charges courantes

40 % des dossiers traités par Crésus concernent des dettes liées aux charges fixes (logement, impôts, etc.) et aux dépenses courantes (alimentation, moyens de transport, électricité, etc.). Des postes budgétaires bien souvent impossibles à compresser.

Et moins de crédits renouvelables

C'était il y a quelques années encore un cauchemar: la liste des crédits renouvelables (crédits «revolving»), contractés par les publics financièrement précaires, pouvait s'étaler sur trois pages... «Désormais, nous en comptons en moyenne quatre ou cinq chez les personnes que nous suivons», souligne Catherine Sias. Même si cela fait toujours trop. Car outre leur taux élevé, ces crédits, plus facilement accessibles, s'avèrent difficilement remboursables en cas de budget limité. «Sur-tout quand l'on s'en sert pour rembourser des dettes...»

DOSSIER
MIREILLE MARTIN
mmartin@varmatin.com

Dépenser ou épargner? Le jeu Dilemme, l'anti-Monopoly

C'est un peu l'anti-Monopoly même si on y parle aussi beaucoup d'argent. Créé par Crésus et agréé par le ministère de l'Éducation nationale en février dernier, Dilemme est un jeu d'éducation budgétaire qui reproduit des situations de la vie réelle. Ici, pas question d'acheter la rue de la Paix et d'y bâtir des hôtels mais plutôt d'apprendre à construire, avec son seul salaire, un budget équilibré. Les cartes tirées au sort décident des bonnes et mauvaises surprises pour chaque équipe ainsi que du projet à réaliser (acheter un canapé, une guitare, un ordinateur, s'offrir un petit voyage, etc.). Il faut également payer im-

pôts, charges fixes, etc. «Et les jeunes ne s'ennuient pas, au contraire. Ils se laissent vite prendre au jeu», constate Catherine Sias.

Les cigales et les fourmis

Fourmi ou cigale, les personnalités se révèlent à coups de dé. Animé par un bénévole de Crésus qui est là pour éclairer les joueurs, le jeu Dilemme peut rassembler une dizaine de participants. «Nous intervenons surtout auprès des lycéens des sections économiques et sociales. Nous venons aussi de signer un partenariat avec le Département pour introduire Dilemme dans les quartiers prioritaires», conclut-elle.



Le bon sens

Les temps sont durs pour tout le monde. «Plusieurs communes et agglomérations ont supprimé leurs subventions. Faute de moyens, nous avons été obligés de supprimer ou de réduire nos permanences.» Présente dans onze communes (dont Bormes, La Crau, Hyères, La Seyne, Six-Fours, Saint-Cyr, Sannary et Toulon), Crésus est toujours à la recherche de bénévoles. «La première qualité demandée? Le bon sens. Pour le reste, il y a la formation et la formation continue.»

Pour tout renseignement: 04.94.48.18.63. asso.cresus-var@orange.fr

Crésus peut vous aider

Dominique, 55 ans, : « Ces 1 000 euros qui ont changé l'avenir de mon fils »

Si elle accepte de raconter un bout de son histoire, c'est persuadée que « cela aidera peut-être d'autres personnes. »

« Les galères, cela peut tomber sur tout le monde. Il faut rester digne, ne pas se plaindre mais ne pas avoir honte, non plus. Une banquière m'a même raconté comment elle s'était retrouvée un jour à la rue avec ses enfants... » Dominique Macon, une Six-Fournaise de 55 ans, n'a pas connu le luxe de pouvoir se laisser aller. « Quand je me suis retrouvée seule avec mon fils, j'ai multiplié mes heures de travail. » Cette femme de ménage a depuis gardé le même rythme : au boulot de 6 heures du matin à 19 heures le soir. Et n'en revient pas de rencontrer, au travail comme ailleurs, « tellement de gens gentils ». On suggère que sans doute sa personnalité n'y est pas pour rien. « Ah, bon ? Peut-être. » La fierté de Dominique,

c'est son fils, bac S mention «très bien», aujourd'hui en master de maths à Marseille. « On a vécu beaucoup de moments difficiles tous les deux... Quand il a été reçu dans une école d'ingénieurs à Annecy, il a eu besoin d'un ordinateur et d'un peu d'argent pour s'installer. Lui qui n'avait jamais rien demandé. Il nous fallait 1 000 euros. Mais moi, je n'avais pas cette somme. » Dans l'incapacité d'obtenir un prêt auprès de sa banque, elle a suivi le conseil de sa banquière et s'est rendue à l'association Crésus pour demander un microcrédit.

« Je n'oublierai jamais l'accueil »

« Je n'oublierai jamais l'accueil que j'y ai reçu. Très humain. Personne ne m'a jamais jugée mais tout le monde m'a toujours soutenue. Quand on est en situation difficile, c'est encore plus précieux. » Les formalités aboutissent et le prêt



Comme Dominique, des dizaines de personnes sont accueillies chaque semaine aux permanences de l'association pour tenter de trouver des solutions à des situations souvent précaires. (Photos D. L.)

de 1 000 euros est débloqué. « Soit 55 euros à payer chaque mois. » Une somme qu'elle a fini de rembourser en décembre 2016.

Prix Nobel

Ce même mois, la Varoise est distinguée pour recevoir le prix national décerné par

Crésus à l'Assemblée nationale. « L'association nous a offert un billet de train pour mon fils et moi. Comme nous étions hébergés gratuitement chez une amie, nous avons pu séjourner deux jours et visiter Paris. » Une première pour la Six-Fournaise qui s'est rendue, émue, dans la

rue où est né son père. « Il en parlait tout le temps. » Quant à l'autre grand moment ce 7 décembre... « La réception à l'Assemblée nationale était superbe. Nous avons été reçus comme des ministres. Un peu mal à l'aise au début, la gentillesse et la simplicité de tout le monde nous ont rassurés. » C'est ainsi que Dominique et son fils se sont retrouvés à discuter avec Jean Tirole, le prix Nobel d'économie 2014. « Moi, qui ai quitté l'école en troisième ! », honoré, lui aussi ce même jour par Crésus. « Il a offert son livre dédié à mon fils. »

Une vie plus facile

« Quand on m'a remis le prix, on a évoqué le sacrifice d'une mère. Moi, je vois cela comme quelque chose de normal. » Elle passe rapidement sur les lunettes auxquelles elle a renoncé. Les chaussures usées, etc. « Qu'est-ce que c'est ça pour une mère ? Rien du tout. Moi,

mon but, c'est une vie plus facile pour mon fils. Qu'il n'ait pas toujours à compter. » Ce fils bien-aimé intégrera bientôt une nouvelle école pour se spécialiser dans la fibre optique, à Saint-Étienne. « Il va falloir un peu d'argent pour l'installer. » Mals cette fois, sa situation financière s'étant améliorée, Dominique pourra sans doute faire face. Non sans une certaine légitime fierté.



Dominique Macon avec le président de Crésus France, à l'Assemblée nationale.

Microcrédit: les demandes pour la santé augmentent

C'est une autre précieuse mission de Crésus : le microcrédit personnel. D'un maximum de 3 000 euros, prêté sur une période de 12 à 48 mois à un taux modéré. Un dispositif conçu pour aider des personnes rencontrant des difficultés mais possédant une capacité de remboursement. La dette est garantie à 50 % par l'État

et un accompagnement social est mis en place. « La prise de risque est maîtrisée pour les prêteurs. Malgré cela, sur les 170 demandes enregistrées en 2016, 30 % seulement des dossiers ont abouti. »

La présidente de Crésus regrette la frilosité des partenaires financiers. « Pourtant les emprun-

teurs sont toujours plus nombreux à tout rembourser, sans incident. » Mais le problème, c'est le montant des mensualités de remboursement proposées : elles ne sont pas toujours adaptées à des budgets très serrés. « 30 euros de plus à sortir chaque mois, cela peut faire basculer un ménage... »

Mobilité et lunettes

Pourtant les demandes déposées pour un microcrédit sont souvent vitales pour les demandeurs. « Elles concernent à 70 % la mobilité : acheter ou réparer une voiture, passer le permis de conduire. Mais aussi le logement et de plus en plus souvent la santé : lunettes, soins dentaires, audition... »



Catherine Sias, présidente de Crésus Var. (Photo D. L.)

TOUTES LES 2 MN EN FRANCE

En France, un dossier de surendettement est déposé toutes les 2 minutes. Contrairement aux idées reçues, le surendettement concerne majoritairement des personnes qui travaillent, ayant un salaire supérieur au SMIC.

AVEC

nice-matin Var-matin

DEVENEZ

VIP

VERY INFORMED PARTENAIRE

DES OFFRES D'ABONNEMENTS SUR-MESURE POUR LES PROFESSIONNELS

VOTRE JOURNAL EN MULTI-ACCÈS
ET MULTI-ÉDITIONS...

Renseignements au **04 93 18 28 85**
ou lgavet@nicematin.fr

Box 27 : une tragédie en sous-sol

TÉLÉFILM D'ARNAUD SOLIGNAC DIFFUSÉ SUR FRANCE 2 LE 1^{ER} FÉVRIER 2017 AVEC ÉRIC ELMOSNINO, MARIUS BLIVET, NEJMA BEN AMOR ET ZABOU BREITMAN.



L'histoire de Box 27 est celle des neuf millions de personnes qui, en France, vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Vincent (Eric Elmosnino), veuf sans emploi fixe, élève Tom (Marius Blivet), son fils de 10 ans. Entre eux deux, c'est une relation fusionnelle. Mais la réalité est douloureuse. Depuis des mois, Vincent et Tom vivent à l'intérieur d'un box de parking souterrain, sans eau ni électricité. Vincent a aménagé l'endroit au mieux avec une fausse fenêtre qui s'ouvre sur un horizon ensoleillé...

Malgré ses dures conditions de vie, Tom est très heureux. Lorsque, sur dénonciation, les services sociaux découvrent la situation, c'est la descente aux enfers. Vincent risque de perdre la garde de son fils malgré la bienveillance de l'assistante sociale (Zabou Breitman) et la solidarité des parents de l'école de Tom.

Box 27 pose aussi la question de savoir comment l'État peut – et doit – protéger des enfants plongés dans la misère, et quelles limites la société civile doit s'imposer (ou pas) pour ne pas tomber dans l'illégalité.

Ce sont toutes ces problématiques que le journaliste Julian Bugier a posé au cours d'un débat « Familles précaires. Comment protéger les enfants ? » qui a suivi la diffusion de ce téléfilm couronné par le Prix spécial du jury et celui de la meilleure musique à La Rochelle.

CRÉSUS À L'ÉCOUTE DE TOUTES LES FORMES DE FRAGILITÉ



Permanences dans les maisons d'arrêt, les maisons de la justice et du droit.

Nos remerciements à toutes nos associations fédérées du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest de la France qui assurent ces permanences avec humanité et rigueur.



*Le meilleur moyen
pour apprendre
à se connaître,
c'est de chercher
à comprendre autrui.*

www.radiocresus.fr
CRÉSUS
la radio qui vous aide 

RADIO CRÉSUS accessible 24h/24 sur internet **www.radioCRÉSUS.fr** donne la parole aux familles confrontées à l'exclusion et permet aux plus défavorisés de surmonter leur solitude et de retrouver leur autonomie par des conseils de haut niveau.

En mettant ainsi en actes et en mots les moments difficiles que traversent nos concitoyens, CRÉSUS leur permet de mieux affronter l'épreuve que constitue l'exclusion économique et sociale.

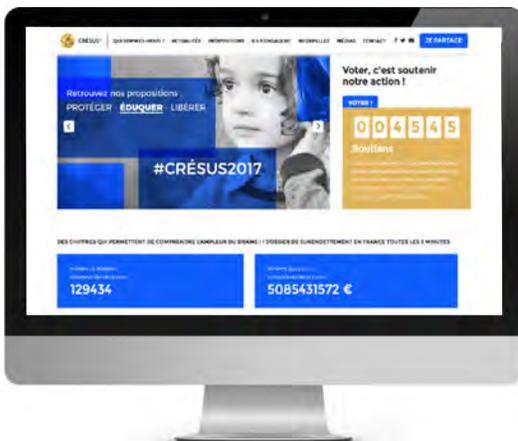
LES DIFFÉRENTS SITES CRÉSUS ET LES RÉSEAUX SOCIAUX



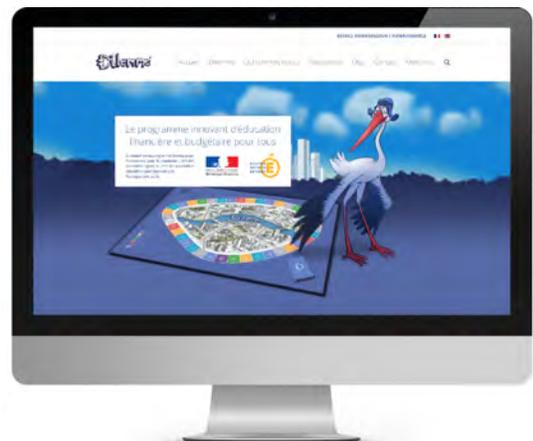
Le site FÉDÉRATION CRÉSUS
www.federationCRÉSUS.fr



Le site RADIO CRÉSUS
www.radioCRÉSUS.fr



Le site CRÉSUS FRANCE
www.CRÉSUS-france.org



Le site du programme Dilemme®
www.dilemme.org



Facebook de CRÉSUS
www.facebook.com/AssoCRÉSUS



Twitter de CRÉSUS
<https://twitter.com/assoCRÉSUS>

15^e ANNÉE RAPPORT ANNUEL 2017

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS CRÉSUS
Chambres RÉgionales du Surendettement Social
Regional Council of the social over - indebtedness



CRÉBUS®

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CHAMBRES RÉGIONALES
DU SURENDETTEMENT SOCIAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS CRÉBUS : 25 RUE DE LAUSANNE 67 064 STRASBOURG
TÉL. : 03 90 22 11 34 | WWW.FEDERATIONCRÉBUS.FR | WWW.RADIOCRÉBUS.FR | WWW.DILEMME.ORG